

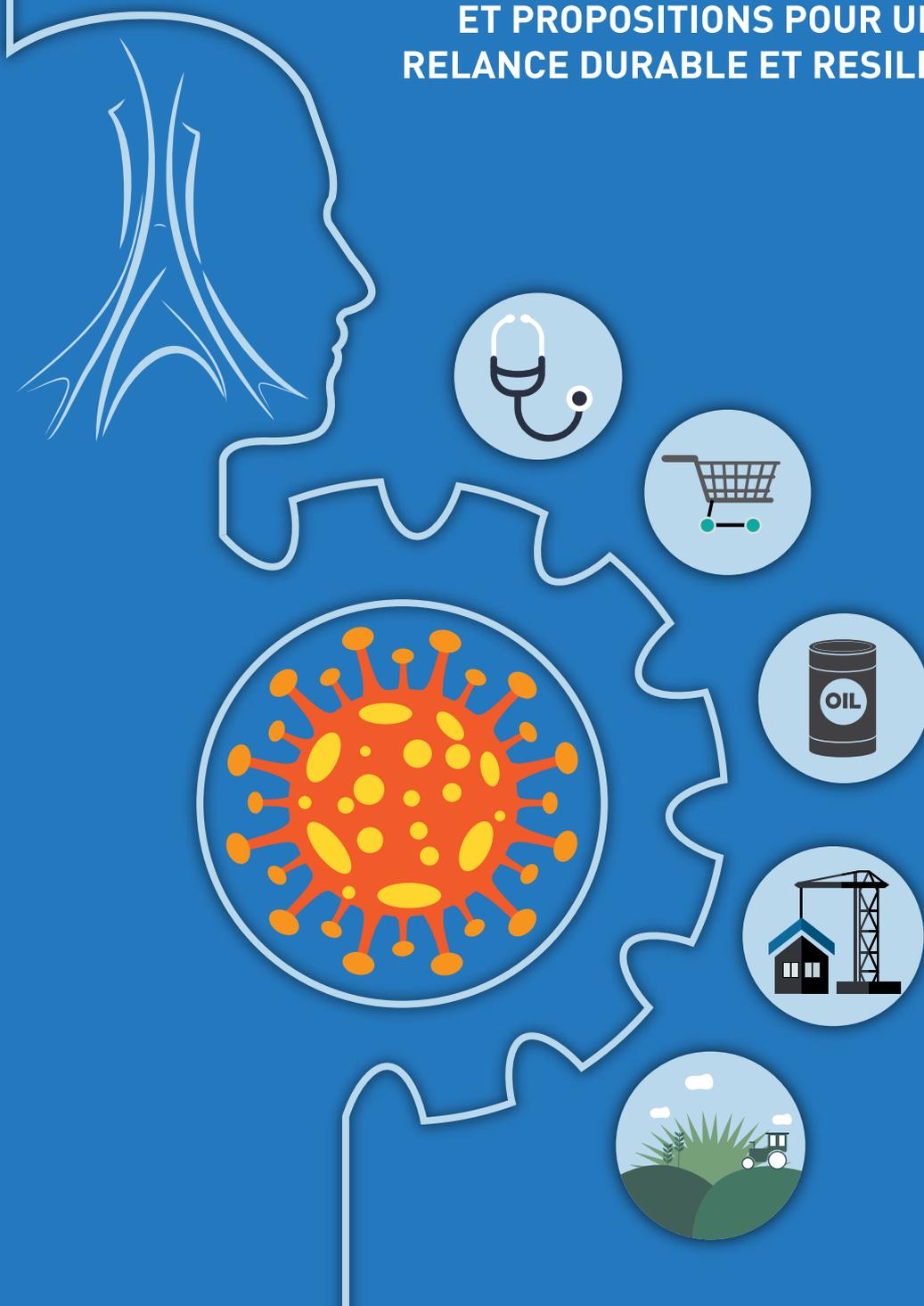


NATIONS UNIES
ALGERIE



ANALYSE RAPIDE DE L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU COVID-19 SUR L'ALGERIE

ET PROPOSITIONS POUR UNE RELANCE DURABLE ET RESILIENTE



juillet 2020

« Cette analyse a été réalisée par le Système des Nations Unies en Algérie avec le concours de la Commission Economique pour l'Afrique (Bureau pour l'Afrique du Nord). L'analyse est la propriété exclusive du Système des Nations Unies et son contenu ne peut être reproduit par aucune autre entité »



TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Impact économique de la crise du COVID-19.....06

1.1. Etat actuel de l'économie algérienne.....06

1.2. Modèle macro-économétrique.....08

1.3. Impact sur les variables macroéconomiques.....09

1.4. Impact sur l'emploi et les entreprises.....14

1.5. Propositions pour la relance économique.....17

2. Impact social de la crise du COVID-19.....21

2.1. Résilience du système de santé face au COVID-19.....21

2.2. Protection des populations vulnérables.....23

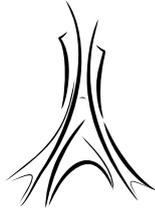
2.3. Protection des migrants et réfugiés en situation de vulnérabilité.....27

2.4. Propositions pour atténuer l'impact sur les plus vulnérables.....28

Conclusions.....31

Annexes.....33

- Enseignements à tirer de la crise du COVID-19 pour l'atteinte des ODD et le renforcement de la résilience.....34
- Méthodologie du modèle macro-économétrique.....38



INTRODUCTION

La crise du COVID-19 qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé et les conséquences sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux. Cette analyse des effets les plus évidents du COVID-19 sur les éléments du paysage macro-économique et social de l'Algérie est un travail collectif, établi par les agences du Système des Nations Unies avec la participation du Bureau Maghreb de la Commission Economique pour l'Afrique, sous l'égide du Bureau du Coordonnateur Résident. Cette analyse se veut avant tout un document de discussion qui reflète la vision du Secrétaire Général des Nations Unies pour un relance basée sur le principe de « Building Back Better ».

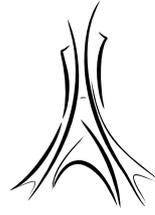
Les recherches d'impacts socio-économiques jusqu'à présent mettent en avant les dimensions multisectorielles de la profondeur de la crise mais également les perspectives d'un fort rebondissement avec la mise en place des politiques publiques adéquates qui permettent la relance économique et sociale sur des bases plus solides, résilientes et durables. Elles mettent en exergue l'importance de plans de gestion de chocs et crises, du système de protection sociale, la sécurité alimentaire et sanitaire, le rôle des investissements publics et privés et le besoin d'intervention étatique en appui aux PME pour assurer la disponibilité des liquidités et pour rétablir la confiance en l'économie.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, dans son rapport d'impact socio-économique du 31 mars 2020, a lancé un appel pour réagir ensemble, de manière décisive et innovante, pour empêcher la propagation du virus et faire face aux ravages socio-économiques que le COVID-19 fait partout. Il a souligné l'importance de se concentrer sur les plus touchés: les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs peu rémunérés et à risque de tomber au chômage, les petites et moyennes entreprises, le secteur informel et les groupes vulnérables, en particulier ceux qui font déjà face à une crise humanitaire ou à un conflit. Son rapport met clairement

l'accent sur la solidarité et la gestion d'une économie écologiquement et socialement responsable qui sont au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette analyse rapide s'appuie sur les cinq volets du cadre de réponse qui opérationnalise le rapport d'impact socio-économique du SG de l'ONU: **(i)** réponse macro-économique qui profite aux plus vulnérables; **(ii)** les capacités du système sanitaire; **(iii)** la protection sociale; **(iv)** la protection des emplois; et **(v)** le système de résilience pour faire face aux nouveaux défis. Cet ensemble de soutien socio-économique reconnaît que la réponse à cette pandémie doit accélérer la décarbonisation et investir dans le secteur de l'énergie, protéger le capital naturel, construire des villes résilientes et garantir l'égalité sociale, l'inclusion et la réalisation des droits de l'homme pour tous, l'état de droit et la redevabilité, et des gouvernements et des institutions responsables et capables.

Partout dans le monde, la crise du COVID-19 a accentué certaines faiblesses, déjà existantes, dans les secteurs économiques et sociaux. Depuis le début de la crise, le Gouvernement Algérien a pris une série de mesures pour prévenir et mitiger la propagation du virus et réduire son impact négatif sur l'économie et les ménages. La relance représente pour l'Algérie une



opportunité pour consolider la résilience et la durabilité de l'économie, toujours en préservant le caractère social de l'Etat et dans le respect du principe de solidarité qui est au cœur de la société algérienne.

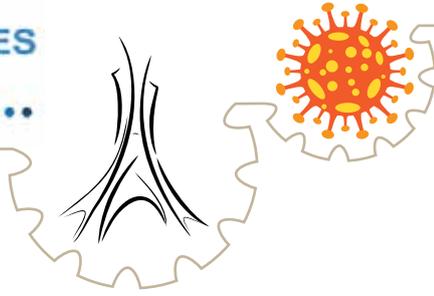
L'objectif principal de ce travail est d'identifier les défis les plus urgents liés à l'effet socio-économique

de la COVID-19 afin d'appuyer les pistes de réflexion pour les politiques publiques les plus efficaces adaptées aux spécificités de l'Algérie pour rebondir sur des bases plus solides et durables. Les priorités de ce relèvement « Build Back Better » orienteront également la réponse coordonnée du SNU en appui au Gouvernement algérien sur les 12-18 mois à venir.

Le document, résultat d'un travail conjoint des agences résidentes et non-résidentes des Nations Unies en partenariat avec la Commission Economique pour l'Afrique, est structuré en trois grandes parties couvrant les aspects économiques de la crise, ses aspects sociaux ainsi qu'une analyse d'impact sous le prisme des Objectifs du Développement Durable (ODD).

La partie quantitative se base essentiellement sur les statistiques fournies par les organismes nationaux algériens (Banque d'Algérie, ONS, etc.) et multilatéraux (Banque Mondiale, FMI, Système des Nations Unies,...) et spécialisés (Economist Intelligence Unit), et sur un modèle économétrique spécifique à l'Algérie développé en interne par le Système des Nations Unies (SNU) et le Bureau Maghreb de la Commission Economique pour l'Afrique. L'impact COVID étant impossible à isoler économétriquement (problème d'« attribution » connu par la communauté scientifique), c'est à travers deux variables instrumentales (le pétrole et l'investissement public) que son impact a été approché. C'est deux variables ont été choisies

par leur observabilité et leur niveau d'explication de la croissance économique. L'effet sur l'emploi a quant à lui été approché par l'universelle Loi d'Okun. La partie qualitative quant à elle se base sur des analyses effectuées par le SNU enrichies par des contributions récentes d'analyses réalisées par les différentes agences onusiennes, les différents secteurs gouvernementaux ainsi que les centres de recherche. Ce travail sera suivi d'études plus approfondies sur la base de données primaires récoltées à travers les enquêtes de ménages et d'entreprises au cours des prochains mois. Ceci permettra d'avoir une base d'évidences pour mieux comprendre l'impact au niveau micro-économique et les enjeux y afférents.



1. Impact économique de La crise du COVID-19

1.1. Etat actuel de l'économie algérienne

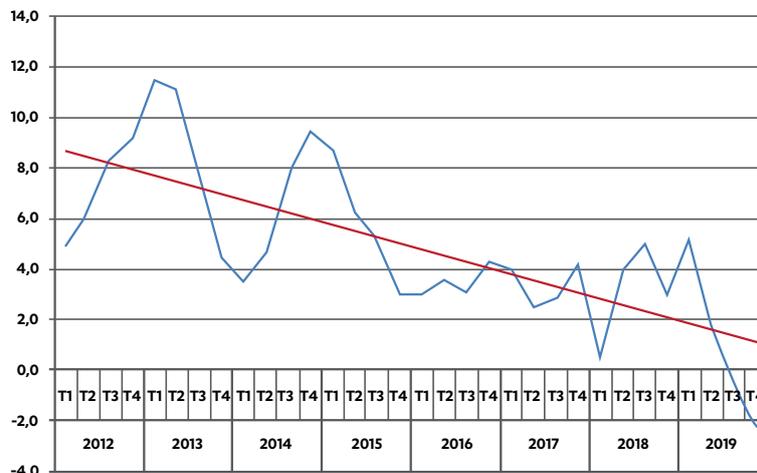
1. L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la COVID-19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%). De toutes les matières premières cotées en bourse, le pétrole est celui qui subit le plus l'effet du COVID-19.

2. Avant même l'arrivée du virus en Algérie, la croissance faiblissante du PIB (1% en 2019 contre 1.4% en

2018)¹, s'expliquait déjà par l'évolution négative de la production et des prix des hydrocarbures, ainsi que par la faiblesse de diversification de l'économie algérienne. Un ralentissement de la croissance a été enregistré même dans les secteurs hors hydrocarbures puisque la croissance hors hydrocarbures est passée de 3,3% en 2018 à 2,6 % en 2019.

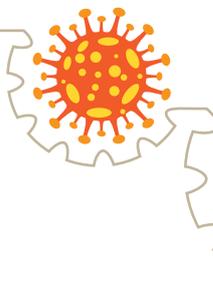
Un ralentissement est enregistré dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce. Cette tendance est structurelle pour beaucoup de variables comme par exemple la croissance de l'investissement public et privé, dont l'évolution décrite par le graphique ci-dessous (ONS) montre une baisse nette depuis 2012 et négative en 2019.

Evolution du taux de croissance (%) de
la Formation Brute de Capital Fixe



Source : ONS Comptes Nationaux 2019

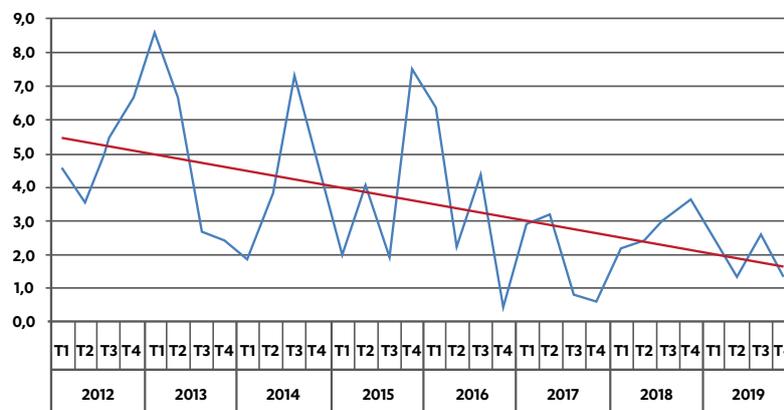
1. Economist Intelligence Unit



3. Du côté de la demande également, la croissance de la consommation privée a baissé de plus de moitié entre 2012 et 2019 car fortement impactée par la volatilité du prix du pétrole, le ralentissement des importations y afférentes et l'incertitude politique qui a caractérisé 2019. Le graphique suivant (ONS) illustre

le ralentissement de la consommation des ménages dans le temps. La combinaison des deux graphes montre le ralentissement structurel de la croissance de la demande en Algérie avant même la crise COVID 19.

Evolution du taux de croissance (%) de la Consommation Finale des Ménages



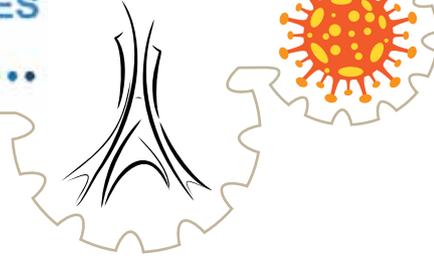
Source : ONS Comptes Nationaux 2019

4. Au niveau des équilibres externes, les importations ont décliné en 2019 de 9.5% par rapport à 2018 et représentent 24.3% du PIB en 2019². Ceci s'explique en grande partie par la réduction de la consommation privée expliquée plus haut, mais également par des restrictions drastiques de certaines importations (véhicules, produits électroniques notamment). Il convient à cet effet de rappeler que l'Algérie est un importateur net de produits alimentaires, le blé importé représentant 77% (selon le PAM) de la consommation totale du pays générant ainsi une certaine vulnérabilité aux chocs d'approvisionnement des principaux pays exportateurs ainsi qu'aux flambées des prix des denrées alimentaires. Le déficit de la balance des opérations courantes est estimé à - 10,2% du PIB et a été compensé exclusivement par un tirage sur les réserves de change qui sont estimées à 62 milliards de

dollars à début Février 2020 selon l'Economist Intelligence Unit (couvrant 13 mois d'importations) contre \$195 milliards en 2013. Sur la base du Plan d'Action du Gouvernement, le déficit budgétaire a augmenté de 9.7% du PIB en 2018 à 11.5% en 2019 malgré une augmentation de la fiscalité pétrolière et une stabilité de la fiscalité ordinaire. Ce déficit a été financé en majeure partie par les banques publiques et plus de 70% de la dette publique est due à la Banque d'Algérie, avec un financement externe quasi-négligeable. La dette publique représente en fin 2019 45.8% du PIB contre 37% en 2018.

5. L'inflation est modérée à 2.7% en 2019 grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires, du transport, de l'immobilier et des communications.

2. Banque Mondiale

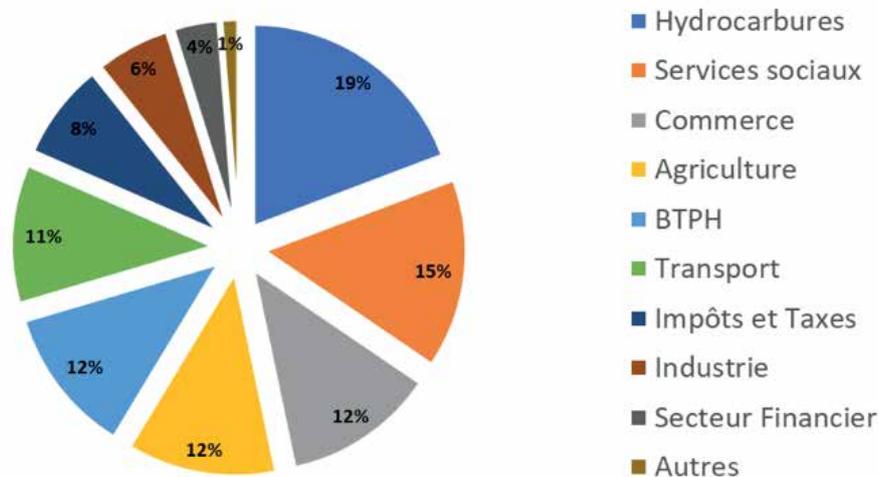


Le chômage est estimé à 11.9% en 2019 avec une composante majeure de femmes (20.4% et de jeunes 26.9%) selon l'ONS. Il n'y a pas de valeur de départ de référence de la pauvreté et les plus récentes estimations remontent à 2011 (ONS) et montrent que 5.5% des Algériens vivaient en deçà du seuil de pauvreté (avec moins de 3.6 USD par jour) avec une concentration particulière au niveau du Sahara (11%) et des steppes (16.5%). L'indice de développement humain quant à lui affiche (dernier rapport de développement humain du PNUD) un excellent classement au niveau

africain (2^{ème} derrière les Seychelles) notamment par les efforts constants de l'Algérie en matière de santé et d'éducation.

6. Les secteurs les plus importants pour l'économie algérienne sont : les hydrocarbures (19% du PIB), l'agriculture et le commerce (chacun 12% du PIB) et le BTPH et le transport (chacun 11%), avec une contribution assez faible de l'industrie au PIB (6%). La répartition sectorielle du PIB est résumée dans le graphique suivant :

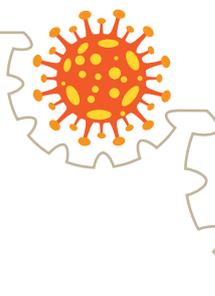
Répartition sectorielle du PIB 2019



1.2. Modèle d'impact macro-économétrique

7. Afin d'estimer l'impact macro-économique sur l'Algérie, le modèle suivant a été élaboré par le Système des Nations Unies dont l'estimation porte essentiellement sur l'impact dû à la baisse du prix du pétrole, avec les scénarii d'un prix moyen de 35 USD et 40 USD en moyenne sur 2020. Ces prix indicatifs ont été choisis relativement bas pour deux raisons : (i) un pic de 20\$ le baril a été observé à plusieurs reprises en

2020 et (ii) tout l'objectif du modèle est de simuler un choc sur l'économie pour étudier sa réaction et ceci n'aurait pas été possible avec des prix plus élevés. Le modèle examine également les scénarii d'une baisse de 10-30 % des dépenses d'équipement en 2020. Le modèle est basé sur l'hypothèse que les principaux facteurs impactant le taux de croissance en Algérie sont les dépenses publiques d'équipement, la consommation publique et privée, la demande mondiale et le prix du pétrole (Brent) avec des corrélations



stables. L'autre hypothèse concerne le taux de change qui est prévu d'être fixe au cours de l'année. Les prévisions macro-économiques concernent seulement l'année en cours sachant que les estimations pluriannuelles requièrent une analyse plus approfondie des variables. Comme le développement de la pandémie est incertain, l'espace des scénarii macro-économiques reste ouvert. La fonctionnalité de ce modèle n'est pas limitée à la crise du COVID-19 et il peut être réutilisé pour d'autres scénarii.

8. L'évolution de l'emploi et du chômage ainsi que celle de la balance commerciale et du déficit budgétaire a été calculée sur la base du taux de croissance du PIB. L'impact sur les secteurs économiques et sociaux ne peut pas être calculé à travers le modèle macro-économétrique mais une extrapolation des tendances macro-économiques a été appliquée pour une analyse rapide, complétée par une appréciation qualitative sur la base des évaluations précédentes disponibles sur l'économie algérienne effectuée par

des organismes multilatéraux, ou internes au Système des Nations Unies.

1.3. Impact sur les variables macroéconomiques

9. Selon ce modèle macro-économétrique, la croissance économique devrait se situer en 2020 entre -5,60% (avec un baril à 35 \$ et une réduction de l'investissement public de 30%) et -4,30% (avec un baril à 40\$ et une réduction de l'investissement public de 10%) et ceci en fonction de l'évolution des prix du pétrole et du niveau d'investissement public dont les résultats d'un choc combiné sont présentés dans la matrice suivante. Il convient de noter que ces variables sont interchangeableables, donc la baisse de l'un et la hausse de l'autre peuvent conduire au même résultat. Les hypothèses techniques du modèle ainsi que les tests de robustesse sont fournis en annexe dans une partie dédiée qui va dans le détail économétrique de sa construction.

Croissance de la demande et de la consommation en 2020

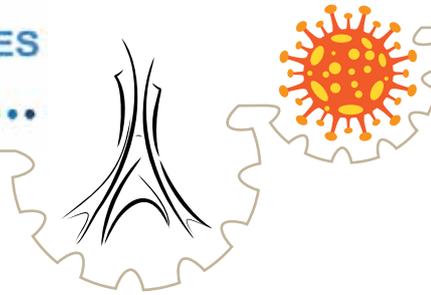
Demande mondiale basée sur prévision FMI	-7,71%
Consommation privée*	-0,72%
Consommation publique	-1,60%

Taux de croissance du PIB en 2020

Brent	Investissement public	-10%	-20%	-30%
		-4,48%	-5,00%	-5,60%
35 USD		-4,30%		
40 USD				

Le modèle est construit à partir des prévisions de demande et consommation mondiales (privée et publique) puis simule la réaction de l'économie à partir

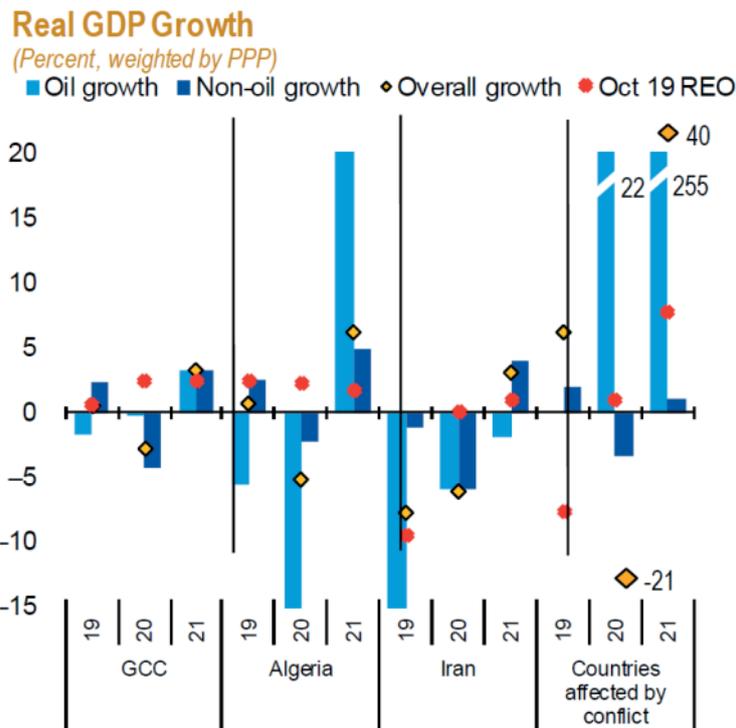
d'un double choc : un sur les prix du baril et un second sur la baisse de l'investissement public. Ce sont ces deux variables qui ont été choisies car ce sont celles



qui tirent la croissance de l'Algérie et qui ont immédiatement réagi au choc du Covid-19. Le modèle relatif à l'emploi est une Loi d'Okun bien connue pour sa robustesse et qui est présentée également en annexe). Ce taux de croissance estimé avoisine les estimations du FMI qui prévoit une baisse de -5,2% pour le PIB réel (contre 2,4% initialement anticipé, soit une correction de -6,8%). Le rebond en 2021 est prévu à +6,2% selon le FMI, grâce à une forte croissance prévue dans le secteur des hydrocarbures (en repli de -18% en 2020 selon le FMI). Ceci montre la grande dé-

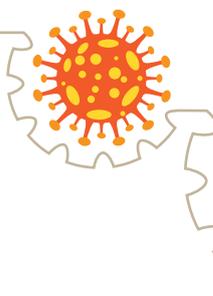
pendance de l'Algérie au prix du baril et une relance relativement faible car la croissance nette sur 2020-2021 sera à peine de 1% et lorsqu'elle est rapportée à la croissance démographique (croissance réelle par habitant) la croissance devient négative. Selon le FMI, la croissance économique devrait en outre être affectée par une baisse de la consommation et de l'investissement, tant privé que public (baisse de 20% des dépenses d'équipement entérinée dans la loi de finances 2020). En conséquence, la croissance hors-hydrocarbures pourrait également chuter à -2,3% selon le FMI.

Croissance du PIB Hydrocarbure et non hydrocarbure (FMI, WEO 2020)



Sources: National authorities; and IMF staff calculations.
Note: Conflict countries include Iraq, Libya, and Yemen. GCC = Gulf Cooperation Council; PPP = purchasing power parity; REO = Regional Economic Outlook.

L'affaiblissement de la situation macro-économique montre la vulnérabilité d'une économie dépendante aux hydrocarbures



10. Par rapport à la balance commerciale, le modèle SNU prévoit en 2020 un déficit à l'intérieur d'un intervalle allant de -13,33% du PIB à 16,39% du PIB selon la valeur du taux de change USD/DA (130 DA ou 145

DA), et les prix du pétrole (35 USD) et selon l'ampleur de la baisse des investissements publics entre 10% et 30% , comme présenté dans les scénarii suivants :

Prévision de la balance commerciale

Taux de change à 130 DA/USD en 2020

Balance commerciale (% PIB)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-13,33%	-13,40%	-13,49%

Taux de change à 140 DA/USD

Balance commerciale (% PIB)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-15,64%	-15,72%	-15,82%

Taux de change à 145 DA/USD

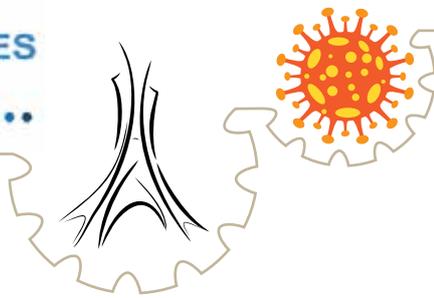
Balance commerciale (% PIB)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-16,19%	-16,28%	-16,39%

La balance commerciale risque de se dégrader au fur à mesure que le Dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public est réduit. **En moyenne, le modèle prévoit un déficit courant d'environ 16% en 2020, légèrement en dessous de ce que prévoit le FMI (-18.3%).,**

11. Selon les résultats de notre modèle, le déficit budgétaire devrait se situer entre 6.0% et 8.3% du PIB en 2020, selon les prix du baril. C'est dans cet intervalle que se situe également le déficit prévu (7.3%) selon l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2020.

Déficit budgétaire (% PIB)

Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-8,3%	-7,2%	-6,0%

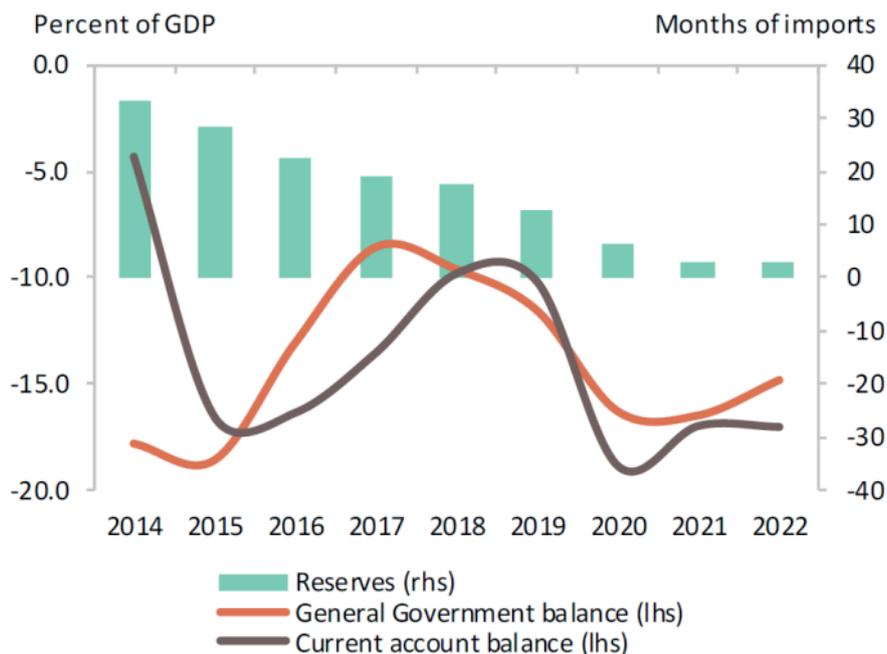


Selon les prévisions du FMI, les revenus fiscaux devraient baisser de 21% en 2020 par rapport à 2019 et les recettes d'exportations de 51% en 2020. Quant aux réserves de change évaluées à 62 Mds USD fin 2019, elles devraient chuter à 24 Mds USD fin 2020 si aucune mesure n'est prise.

Le FMI estime à 157 USD le prix du baril nécessaire pour équilibrer les comptes budgétaires algériens en 2020,

tout en prévoyant un prix moyen du baril à 36 USD en 2020 et 38 USD en 2021. Par conséquent, les réserves de changes pourraient s'épuiser complètement entre 2021 et 2022. Le graphique suivant illustre la manière dont les déficits jumeaux de la balance commerciale (current account balance) et budgétaire (general government balance) pourraient épuiser les réserves de change en deux ans.

Impact des déficits jumeaux sur les réserves de change en mois

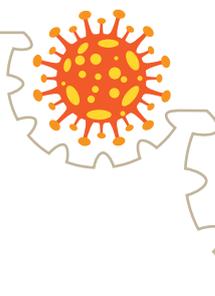


Sources: Algerian authorities, World Bank and IMF staff estimates.

Avec un déficit estimatif de 16% de la balance commerciale et un déficit budgétaire de 7% en 2020, les réserves de change subiront une forte pression

12. Les mesures de confinement touchent tous les secteurs de l'économie mais à des degrés d'impact différents. Les entreprises font face à des pertes substantielles qui menacent leur fonctionnement et leur

solvabilité, notamment les petites entreprises et une grande partie de travailleurs risque d'être exposée à des pertes de revenus et à perdre leur travail. Les conséquences sur les activités génératrices de reve-



nus sont particulièrement sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle qui représenterait 46% de l'économie algérienne (selon l'ONS en 2012). Le nombre final de pertes annuelles d'emplois en 2020 dépendra de manière décisive de l'évolution de la

pandémie et des mesures prises pour en limiter l'impact et en particulier la durée du confinement. Il est donc difficile aujourd'hui d'avancer un chiffre. Selon les résultats de notre modèle, le taux de chômage se situerait autour de 15%. Cette estimation coïncide également avec les estimations provisoires du FMI : (voir tableaux suivants)

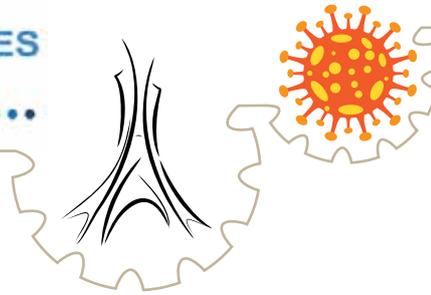
Emploi en % (variation)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-2,97%	-3,39%	-3,87%
Emploi en milliers (variation)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-327,64	-372,82	-424,71

Chômage (variation)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	3,08	3,36	3,68
Emploi en milliers (variation)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	14,96	15,24	15,56

13. Le FMI estime que l'inflation atteindra 3,5% en 2020. Il est important de relativiser ce chiffre qui contient un biais en raison des subventions toujours maintenues sur les produits entrant dans le panier-type de consommation des ménages servant à calculer l'évolution de l'indice de consommation des ménages repris dans le tableau ci-dessous (selon les dernières

estimations du FMI).

L'autre biais concerne la composition du panier lui-même qui n'a pas été actualisé depuis 2011 pour refléter les changements de comportement dans la consommation par les ménages et qui pourrait sous-estimer le taux réel de l'inflation en Algérie.



	Real GDP			Consumer Prices ¹			Current Account Balance ²			Unemployment ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Middle East and Central Asia	1.2	-2.8	4.0	8.5	8.4	8.7	0.4	-5.7	-4.6
Oil Exporters⁴	-0.2	-3.9	4.6	7.5	7.6	8.1	2.4	-5.8	-4.5
Saudi Arabia	0.3	-2.3	2.9	-1.2	0.9	2.0	6.3	-3.1	-3.4
Iran	-7.6	-6.0	3.1	41.1	34.2	33.5	-0.1	-4.1	-3.4	13.6	16.3	16.7
United Arab Emirates	1.3	-3.5	3.3	-1.9	-1.0	1.5	7.4	1.5	4.1
Iraq	3.9	-4.7	7.2	-0.2	0.8	1.0	-1.2	-21.7	-14.1
Algeria	0.7	-5.2	6.2	2.0	3.5	3.7	-9.6	-18.3	-17.1	11.4	15.1	13.9

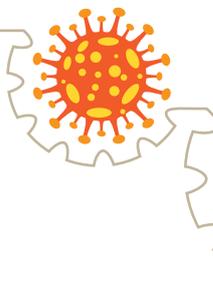
1.4. Impact sur l'emploi et les entreprises

14. En l'absence d'enquêtes d'entreprises, il est possible d'identifier les secteurs les plus touchés par les destructions d'emplois, la réduction de temps de travail, la baisse de production et le déplacement des effectifs liés au COVID-19 en transposant les tendances

d'impact sectoriel de la crise du COVID-19 dans le monde sur l'économie algérienne. Selon une étude mondiale du BIT, les secteurs les plus fortement touchés par la fermeture quasi totale ou la forte baisse de la demande pendant plusieurs mois sont les commerces de détail et les commerces en gros œuvrant dans les secteurs considérés non-essentiels, comme

Impact du COVID 19 sur l'emploi mondial par secteur

Secteur économique	Impact actuel de la crise sur la production économique
Education	Faible
Domaine de la santé des personnes et de l'action sociale	Faible
Fonction publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Faible
Services publics	Faible
Agriculture; forêts et pêche	Faible-Moyen*
Construction	Moyen
Activités financières et d'assurances	Moyen
Mines et extractions	Moyen
Arts, spectacles, loisirs et autres services	Moyen-Elevé*
Transports; stockage et communication	Moyen-Elevé*
Hôtellerie et restauration	Elevé
Immobilier; activités administratives et d'affaires	Elevé
Industrie manufacturière	Elevé
Commerce en gros et de détail, réparation automobile et de motos	Elevé



l'hôtellerie et la restauration. Plus de la moitié des travailleurs dans ces derniers secteurs sont des femmes (BIT).

Le secteur manufacturier, bien que ne représentant que 6 % du PIB en 2019 en Algérie est sévèrement touché à cause notamment, de la fermeture temporaire des usines, du confinement des travailleurs et de la paralysie des chaînes d'approvisionnement aux plans national et international. La demande est notamment réduite dans des industries essentielles comme l'automobile, le textile, l'habillement, le cuir et la chaussure à cause des mesures de quarantaine, des fermetures de magasins, des annulations de commandes et des baisses de salaire.

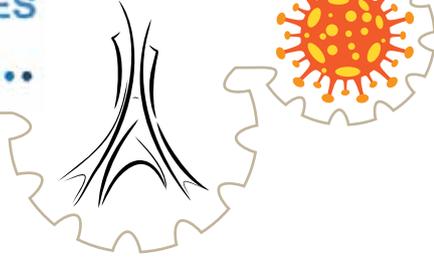
Ces secteurs sont talonnés de près par le transport de personnes, l'industrie des loisirs et le transport et stockage qui alimentent les chaînes d'approvisionnement, et ensuite le BTPH et les activités financières et d'assurances. L'agriculture, la fonction publique et les services publics semblent être les moins touchés par la perte d'emplois. En revanche le commerce en ligne a bénéficié d'une demande croissante. S'agissant de l'agriculture, la crise du COVID-19 n'a pas affecté l'accès aux produits alimentaires ni la sécurité alimentaire qui continue de dépendre pour 70% (PAM) des importations de céréales et leurs chaînes d'approvisionnement. Il est clair qu'une plus forte production locale augmentera la résilience dans les secteurs stratégiques comme l'alimentaire et la nutrition par rapport aux différents scénarii de crise dans un contexte de changements climatiques et protection des marchés locaux.

Pour ce qui est de la taille des entreprises, ce sont les PME et les travailleurs à leur compte qui constituent les segments de l'économie les plus fragiles au choc du COVID-19. Ces derniers peuvent se trouver contraints à interrompre leur activité normale, voire de fermer leur commerce à cause de l'impossibilité d'assurer

les coûts de fonctionnement. Selon des études de la Banque d'Algérie (2014) et de la Société Financière Internationale (2016) (les plus récentes disponibles), plus de 99% des entreprises algériennes seraient des PME d'après le critère du chiffre d'affaires. La vulnérabilité des PME au chocs se situe notamment au niveau de l'accès au financement. Il semble important également de souligner que la majeure partie des travailleurs touchés sont des travailleurs dans les emplois précaires ou ceux qui ont déjà des bas salaires et qui disposent d'un accès réduit à la protection sociale. Il faut aussi noter que la baisse de la croissance économique rendra l'insertion des jeunes et des femmes dans le marché du travail formel plus difficile. Or ce sont les groupes avec le taux de chômage le plus élevé (ONS).

15. Selon un rapport de recherche de l'Université de Mascara en 2011, le secteur informel dans les activités non-agricoles s'élevait à 45.6 % en 2010³. Cependant, faute d'outils statistiques fiables et de données vérifiées, il est impossible d'évaluer le niveau exact des activités informelles, les secteurs concernés et leur étendue en valeur. Le personnel et les « journaliers » travaillant de manière informelle, ne disposant pas de la protection de base, comme la couverture en matière de sécurité sociale, sont les plus impactés par le confinement et l'arrêt temporaire des activités économiques. Il s'agit notamment des travailleurs irréguliers, y inclus les migrants et réfugiés, qui ont un emploi précaire avec peu d'épargne qui risquent de tomber dans la pauvreté et de devoir faire face à de plus grandes difficultés pour récupérer les moyens de subsistance pendant la période de crise. Les conséquences de pertes de revenus se feront donc beaucoup plus durement ressentir parmi les travailleurs du secteur informel. Les femmes dans l'informel sont susceptibles d'être impactées de manière significative également car elles occupent une place importante dans le secteur informel, même si leurs activités sont souvent non rémunérées. L'informel est le sec-

3. Ali Souag, Ragui Assaad: Labor Market Program and Informality in Algeria, Université de Mascara, de Paris Est Créteil et l'Université de Minnesota (2011)



teur qui est susceptible de subir les conséquences de la traite des personnes, l'exploitation des migrants en situation irrégulière, le travail précoce et l'exploitation des enfants les obligeant à contribuer à la satisfaction des besoins matériels de la famille en entrant prématurément sur le marché du travail. Mais la principale source de l'informel ne provient pas des petits vendeurs à la sauvette ni d'entreprises sans registre de commerce ou identifiant fiscal, mais de grandes entreprises bien établies qui ne déclarent pas la totalité de leur chiffre d'affaires. En termes relatifs, la partie non déclarée représente peu, mais en termes absolus, l'effet taille fait que cette catégorie représenterait la majeure partie du segment informel.

Impact sur la disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire dépend de trois facteurs principaux ; **(1)** les ratios de dépendance à l'égard des importations, **(2)** la façon dont les principaux pays exportateurs réagiront à la crise du COVID-19, et **(3)** les réserves totales en mois d'importations de marchandises.

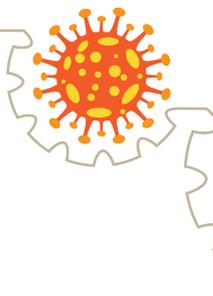
- Dépendance à l'égard de l'importation : L'Algérie connaît une dépendance vis-à-vis de l'étranger pour satisfaire la demande en céréales, principalement les blés. La production de blé n'est pas suffisante pour satisfaire les exigences d'une population à croissance rapide. L'écart entre la production et la demande est en constante augmentation. Selon le PAM, la consommation moyenne de blé par habitant est évaluée à plus de 220 kg/an, d'où un besoin total de 88 millions de quintaux pour une population de 44 millions. Les blés représentent 60% des apports énergétiques (calories) de la ration alimentaire de l'Algérien moyen, 70% des protéines totales et 88% des protéines végétales. La production moyenne est estimée à 22,5 millions de quintaux, d'où une couverture par des importations de l'ordre de 65,5 millions de quintaux. Le coût de ces importations s'élève à plus de 2 milliards de dollars⁴.

- L'Algérie dispose normalement d'un stock stratégique de réserve assez important pour couvrir plus que 19 mois de besoins.

- La production mondiale de blé est fortement concentrée en Russie, dans l'Union européenne, aux États-Unis, au Canada et en Ukraine, avec 75% de toutes les exportations de blé en 2019-2020. Le marché du riz est également concentré, avec 75% des exportations provenant de cinq exportateurs, l'Inde à elle seule capturant près d'un quart, suivie de la Thaïlande, du Vietnam, du Pakistan et des États-Unis d'Amérique. Par conséquent, les interdictions commerciales imposées par un petit nombre de pays dominants pourraient avoir un impact important sur l'offre et les prix alimentaires mondiaux.

- L'Algérie risque d'avoir un problème pour les honorer à cause de la disponibilité internationale et de la chute des prix du pétrole et son impact sur les revenus algériens.

4. PAM



1.5. Propositions pour la relance économique

Mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux défis économiques liés au COVID-19

- 1 Desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées (Loi des 51% 49%, Droit de Prémption)
- 2 Maintien des subventions et la réduction du budget d'investissement de 20%
- 3 Suppression de TVA pour les intrants dans certains secteurs
- 4 Baisse de la TAP pour le BTPH
- 5 Report d'échéanciers bancaires et fiscaux
- 6 Remise en place d'un impôt sur la fortune pour une meilleure redistribution des richesses
- 7 Supervision directe de certaines chaînes d'approvisionnement de produits clefs afin d'assurer une alimentation permanente de la population
- 8 Instruction des groupes publics à augmenter leur production notamment de biens alimentaires
- 9 Autorisation d'importation de biens d'équipement usagés
- 10 Incitation de l'Etat à la fabrication locale de masques de protection pour se substituer à leur importation rendue de plus en plus difficile par la saturation des centrales d'achats

16. Afin de rebondir rapidement sur des bases solides, les propositions suivantes visent en premier lieu, l'amortissement de l'impact sur les plus vulnérables, la relance de l'économie et in fine, le renforcement de la résilience pour faire face aux chocs et aux crises futurs.

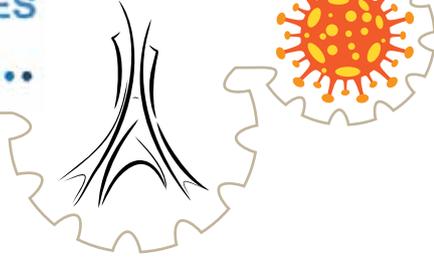
17. Comme le démontre le modèle macro-économétrique, une baisse trop forte des investissements publics dans la conjoncture actuelle risquerait d'amplifier la récession.

Par ailleurs, les chantiers stratégiques de la diversification économique et de la transition énergétique d'une économie plus durable et résiliente requièrent

des investissements productifs et des modalités de financement appropriées. L'impact sur les populations vulnérables entraîne également des besoins accrus de dépenses de protection sociale.

Tout ceci nécessite une politique macro-économique contracyclique (axée sur des mesures de relance plutôt que de stabilisation) à travers la mise en place d'une **stratégie** de financement intelligente (visant les secteurs les plus productifs et à externalités positives) à moyen et long terme.

18. De plus, afin de maintenir un niveau de dépenses publiques soutenable qui permet au gouvernement de gérer les conséquences de la crise du COVID-19, y



inclus la protection du pouvoir d'achat des couches les plus vulnérables, une réforme fiscale est nécessaire. Elle devrait prévoir une augmentation significative des recettes de la fiscalité ordinaire équivalent au moins à 8% du PIB hors hydrocarbures (ce point représente une sorte de seuil de pérennité). Il est en effet important de réduire la dépendance du budget de l'Etat envers la fiscalité pétrolière et revenir à un équilibre sain qui consiste à couvrir le budget de fonctionnement par la fiscalité ordinaire comme ce fut le cas il y a quelques décennies. Au regard des meilleures pratiques internationales, la réforme fiscale devrait s'articuler autour de :

- (i) L'élargissement de l'assiette fiscale à travers des incitations en abaissant les taux de certains impôts, en facilitant le processus de collecte par l'application en ligne et en rendant les sanctions plus dissuasives ;
- (ii) le renforcement des capacités de recouvrement par l'augmentation des ressources humaines en décentralisé, la généralisation des prélèvements à la source et la digitalisation du recouvrement; laquelle digitalisation nécessite l'introduction d'un identifiant unique pour la numérisation du circuit fiscal permettant les prélèvements à la source, les déclarations en ligne et une centralisation des données.
- (iii) l'introduction de nouvelles taxes qui touchent les couches les plus aisées comme les taxes sur les grandes fortunes, la tarification plus réaliste des services marchands et la taxe écologique et le remplacement de la TAP par une taxe sur la propriété foncière ;

19. Une autre réforme transversale importante permettrait, d'une part, d'amortir l'impact de la pandémie et de la chute des prix du pétrole sur l'économie Algérienne et contribuerait, d'autre part, à financer la diversification économique. Il s'agit de la **réforme**

du système bancaire et des modes de paiement qui demeurent peu développés, même par rapport aux standards de la région MENA.

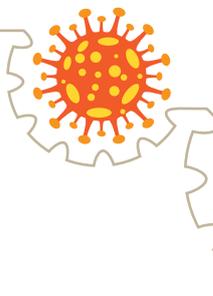
Ce Secteur est encore dominé à plus de 85% par les banques publiques (aussi bien en parts de marché des dépôts que des crédits) qui fonctionnent encore comme des administrations et restent d'abord un instrument de politique publique. Afin d'accroître la contribution de ce Secteur au financement du développement, les banques publiques devraient améliorer leur gouvernance tandis que les banques privées devraient s'engager, sur la base du cahier des charges en vertu duquel elles sont agréées à financer l'économie à long terme dans une proportion négociable de leurs activités.

Afin d'accroître le contrôle sur les transactions économiques, plusieurs options constituent de véritables opportunités : la bancarisation, l'inclusion financière, la modernisation des moyens de paiement, l'obligation de paiement bancaire pour les gros montants et l'introduction des applications de mobile banking auront un «effet multiplicateur» sur la croissance et contribueront à la régularisation du marché noir et le secteur informel.

Cette réforme bancaire doit viser également les jeunes hommes et femmes qui souhaitent lancer des start-ups et s'investir dans le commerce international et auront besoin d'un système bancaire qui puisse soutenir leur potentiel de croissance.

20. La crise du COVID-19 et la chute des prix du pétrole mettent en évidence les défis structurels auxquels l'économie algérienne est confrontée et donc, la nécessité de leur apporter des solutions adéquates.

La question de la **transition énergétique** en particulier se pose avec acuité. Le choix est lourd de conséquences car au moment où le niveau de consommation interne énergétique atteindra celui de la production,



l'Algérie devra faire un arbitrage entre, d'une part, (1) continuer à importer de l'énergie et exporter des hydrocarbures et (2) d'autre part, consommer toute l'énergie qu'elle produit, ce qui impliquerait la disparition de plus 90 % de ses exportations actuelles.

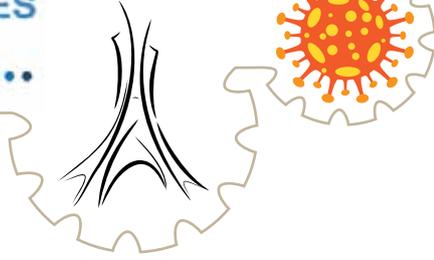
En d'autres termes, selon cette hypothèse, l'Algérie devra engager sans délai sa diversification économique. Il ne faut pas que la révision du mix énergétique se fasse au détriment d'un choix de qualité qui tienne compte à la fois des urgences économiques mais également des aspects humains liés à la propriété des énergies produites ou utilisées, leur impact sur l'environnement et la durabilité de leur production.

21. Afin de rendre l'économie moins dépendante, les mesures à entreprendre rapidement, notamment celles qui **visent à libérer le potentiel entrepreneurial, en particulier celui des jeunes et des femmes**, à promouvoir la croissance, à toucher de nouveaux marchés locaux ; puis à exporter. Les mesures proposées concernent : **(i)** l'ouverture aux investisseurs privés nationaux et internationaux : il est démontré empiriquement que les obstacles à l'acte d'investir ne sont pas bons à long terme pour la diversification économique. A cet effet, 2 options sont envisageables: **(i)** prédéterminer les secteurs susceptibles de constituer un avantage comparatif pour l'Algérie (le tourisme et l'agriculture semblent des candidats évidents) et mettre en place un système incitatif (le risque d'erreur est important : Taiwan, Finlande, Arabie Saoudite..), ou **(ii)** ne pas faire de discrimination dans les incitations et laisser émerger sur le terrain les secteurs qui auront fait leurs preuves pour devenir les candidats d'une spécialisation internationale. Pour l'Algérie, un bon compromis consisterait à cibler les secteurs générant le plus d'externalités positives (en particulier en termes d'emplois pour les jeunes et les femmes) sur le reste de l'économie. Il convient donc de prendre des mesures destinées à créer des synergies avec les branches en amont et en aval et des effets d'entraînement doivent être prises, telles que :

- L'amélioration du climat des affaires de manière généralisée, par exemple à travers des retouches légères de certains textes (hiérarchisation des créances, protection des minorités, droits de propriété etc.) qui pourraient faire monter l'Algérie au classement du rapport 'Doing Business' (comme l'ont fait beaucoup de pays de la région) car les investisseurs internationaux restent très sensibles à ce classement même s'il n'est pas toujours objectif ;
- la dévaluation progressive du taux de change se rapprochant du taux effectif réel donc de la convertibilité, ce qui réduira également l'attractivité de la surfacturation ;
- la refonte du dispositif d'aide à l'exportation et son opérationnalisation. La stratégie nationale d'exportation, validée en 2019, a formulé des recommandations pratiques pour augmenter rapidement la valeur des exportations hors hydrocarbures.
- La mise en place des outils de suivi et d'alerte de l'évolution de la disponibilité des denrées alimentaires au niveau mondial.

22. Dans le contexte actuel, les **politiques d'emploi** doivent tout d'abord soutenir les entreprises pour sauver les emplois (PME notamment). A cet effet, l'indicateur emplois détruits / emplois créés est intéressant à mettre en place car soutenir des activités improductives à moyen terme est déconseillé. Les bonnes pratiques d'autres pays émergents concernent :

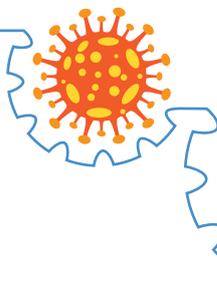
- (i) les aides aux entreprises pour compenser les pertes (notamment par le report des échéances financières) et pour assurer la disponibilité des crédits bancaires pendant la crise du COVID-19 ;
- (ii) l'inclusion des PME dans les soumissions des marchés publics (en sous-traitance ou pas)



- (iii) la mise en place des instruments d'appui à l'employabilité et l'insertion économique des jeunes et des femmes dans l'emploi formel ;
 - (iv) le renforcement des mécanismes de financement et d'accompagnement pour les entreprises nationales dans les filières prometteuses et stratégiques comme l'agriculture et l'agro-industrie à travers, entre autres, les agences de promotion des investissements, l'intégration des filières aux marchés locaux, régionaux et globaux ;
 - (v) les mesures fiscales pour les entreprises les plus touchées, entre autres le report des échéances fiscales et l'amnistie fiscale pour les entreprises du secteur informel afin qu'elles se régularisent ? et puissent bénéficier des crédits bancaires.
 - (vi) les instruments adéquats pour les start-up (en particulier celles dirigées par les femmes et les jeunes), notamment dans le secteur de la digitalisation/numérisation, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies (p.ex. capital-risque, microfinance, « seed capital » et le « one-stop-shop » avec délégation de signature qui facilitent la création rapide d'une entreprise avec le registre de commerce, la carte d'immatriculation fiscale, la carte douanière ainsi que les exonérations fiscales).
- (ii) la réforme du système bancaire et des modes de paiement ;
 - (iii) la relance des secteurs économiques et
 - (iv) la préservation des emplois (à travers l'impact sur l'éducation et la requalification des compétences). La recherche et l'innovation sont donc au centre de cette transformation.

23. La crise du COVID-19 impose de repenser les comportements et rend, par exemple, nécessaire d'aller vers une plus grande (**digitalisation/numérisation**). L'accélération de la transformation digitale/numérique est un thème transversal qui permet d'améliorer l'efficacité des processus, d'exercer un meilleur contrôle sur la prestation des services publics et privés et une gestion plus intégrée dans les 4 domaines mentionnés ci-dessous :

- (i) la réforme fiscale ;



2. Impact social de La crise du covid-19

Outre les lourdes conséquences pour le secteur économique à cause de la baisse des prix des hydrocarbures et du confinement, l'épidémie du COVID-19 a également un impact considérable sur les secteurs sociaux et le développement humain, notamment ceux de la santé et de l'éducation. Elle risque de générer une augmentation des indices de pauvreté. Son impact risque de se faire ressentir plus durement parmi les catégories les plus vulnérables de la population (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes en situation de détresse sociale, ménages travaillant dans le secteur informel, migrants, demandeurs d'asile et réfugiés). Ce chapitre analyse l'impact social et propose différentes options de visant à minimiser les effets négatifs de la crise sur la société algérienne et son développement humain pour aller vers une relance durable et résiliente.

2.1. Résilience du système de santé face au COVID-19

24. Le système de santé a montré sa résilience à travers sa capacité de prise en charge clinique, grâce à un réseau d'hôpitaux et de cliniques sur toute l'étendue du territoire national. Malgré l'expansion rapide du virus COVID-19, qui a touché toutes les wilayas du pays, en particulier celles du Nord et des Hauts Plateaux, le système de santé a pu répondre à la demande sanitaire. Qu'il soit direct ou indirect, l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur la santé des Algériens ne dépend pas seulement de l'accès à tous aux soins hospitaliers; il relève également des capacités de prévention et de mitigation contre les risques du

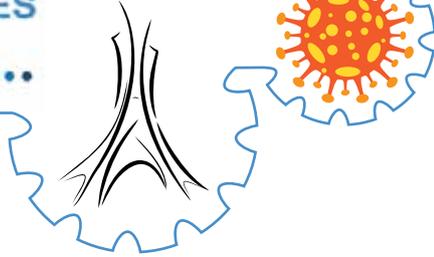
COVID-19 à travers les structures de santé de base et primaires et les mécanismes d'engagement communautaire. Les efforts de surveillance, notamment au niveau communautaire, jouent un rôle déterminant pour prévenir un accroissement de la morbidité et de la mortalité. Dans ce contexte, l'épidémie risque d'affecter les populations de façon inégale, selon le niveau et la continuité de leur accès aux messages de santé publique, au dépistage et aux soins préventifs⁵. La situation géographique des ménages, leurs conditions de vie, leur niveau de revenu, d'éducation, d'autonomie physique ou mentale, ou d'inclusion sociale sont autant de facteurs d'inégalités face à l'épidémie. Il mérite d'être noté par ailleurs que le personnel de santé a été le plus exposé aux risques sanitaires liés au virus. Ce sont d'ailleurs les femmes qui occupent la majorité des emplois du secteur des soins de santé et des services sociaux en Algérie : infirmières, cliniciennes, sages-femmes et personnel de soutien⁶.

25. Les personnes âgées et les personnes ayant des maladies chroniques sont les plus susceptibles de développer des complications potentiellement fatales en cas d'infection au COVID-19. Durant la période de confinement, les personnes âgées peuvent souffrir d'isolement social, de difficultés à faire face aux besoins du quotidien (dont l'alimentation) et s'exposer à des risques accrus de problèmes cardiovasculaires, de maladies chroniques, neurocognitifs et de santé mentale.

26. Les personnes en situation de handicap, outre les défis généraux qui accompagnent la pandémie, font face à des obstacles supplémentaires, parmi lesquels

5. Unicef Policy Brief : Atténuer les répercussions économiques et sociales (2020) de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) en Algérie

6. CIDDEF « Femmes en chiffres 2019 »



l'accès aux messages de santé publique, particulièrement difficile pour les personnes souffrant de handicaps visuels, auditifs et même cognitifs. Ils pourraient aussi rencontrer des difficultés pour accéder aux soins dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 et ressentir d'avantage les effets de l'isolement en raison des mesures de confinement et de distanciation sociale.

27. La pandémie pose un défi majeur sur les systèmes de santé ; celui de concilier la prise en charge médicale des patients atteints du COVID-19 et le maintien des services et de l'accès aux soins essentiels. Selon une étude de l'OMS, les services de prévention et de traitement des maladies non transmissibles (MNT) sont gravement perturbés depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'enquête, à laquelle ont répondu 155 pays pendant une période de trois semaines en mai 2020, confirme que l'impact est mondial, mais que les pays à faible revenu sont les plus touchés. Dans la majorité des pays couverts par cette enquête (94%), le personnel du Ministère de la Santé travaillant dans le domaine des MNT a été partiellement ou entièrement réaffecté à la lutte contre le COVID-19⁷. La réaffectation du personnel et la réallocation des ressources à la prise en charge de l'épidémie, ainsi que la perturbation de la chaîne d'approvisionnement des produits de protection individuelle et des équipements médicaux, risquent d'entraîner des pénuries de fournitures médicales et des perturbations de certains soins de routine.

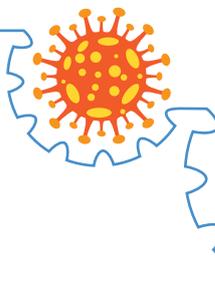
Les perturbations sur le système de santé, accentuées notamment par le changement dans les parcours de soins, pourraient avoir des conséquences sur l'accès aux soins pour les patients souffrant de maladies chroniques, la continuité des services de soins étant vitale pour ces derniers. Si l'épidémie progresse, **l'accès aux soins pour les enfants** pourrait de ce fait devenir plus difficile avec le risque de perturbation des

systèmes de vaccination et des soins de maternité. Il est important de rappeler à ce niveau, que deux mesures importantes ont été prises par le Ministère de la Santé pour atténuer cet effet : **(1)** instruction des structures de santé chargées de la vaccination de maintenir le calendrier national de vaccination des enfants durant la mobilisation générale pour la lutte contre le COVID-19 ; **(2)** promulgation du décret portant sur le remboursement des frais d'accouchement dans les structures privées afin de alléger la tension sur les structures publiques et protéger la santé des femmes et des nouveau-nés. Durant la période de crise du COVID-19, la réaffectation des ressources financières et humaines du secteur de la Santé vers les services visant à contenir la propagation du COVID-19, pourrait rendre **l'accès plus difficile pour les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR)**. Les femmes enceintes atteintes du COVID-19 sont des femmes plus à risque et nécessitent des structures de soins et des équipes de soignants multidisciplinaires adaptées à prendre en charge ce type de cas.

Là encore, c'est dans les régions où l'offre de soins est déjà en-deçà des besoins que les conséquences sur la continuité des soins essentiels risque de se faire le plus ressentir. La perturbation de l'offre de soins dans un certain nombre de structures, déviées de leurs missions initiales, accroît le risque de mortalité maternelle, néonatale et infantile, et sera susceptible d'entraîner un recul d'indicateurs sur le suivi prénatal et sur l'utilisation de la contraception et de la vaccination des nourrissons, des enfants et des femmes enceintes. Il y a, à ce titre, un risque de résurgence de certaines maladies infantiles éradiquées par l'Algérie tels que le tétanos néonatal, la polio et la rougeole.

28. Par ailleurs, les recherches sur des épidémies antérieures ont démontré l'impact négatif des épisodes

7. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases>



de maladies infectieuses sur la **santé mentale**^{8,9,10}.

Les mesures de distanciation physique, la perte d'emploi, l'anxiété générée par l'incertitude et les changements de vie liées à la crise sont, en général, des facteurs de perturbation de la santé mentale des populations, notamment les personnes âgées, les femmes en situation de détresse sociale, les enfants, les migrants, réfugiés et personnes déjà atteintes de troubles mentaux¹¹.

29. Pour prévenir de telles perturbations, il convient d'évaluer les mérites et les faiblesses d'un système sanitaire fortement basé sur les structures hospitalières. Le renforcement des capacités (humaines, matérielles, financières et communautaires) et la mise en place d'une vision de santé publique holistique, de structures de planification adéquates et d'outils de stratification des populations à risque, seront autant de moyens d'améliorer la résilience du système sanitaire.

Les structures hospitalières ont bien résisté aux défis du COVID-19 mais il subsiste des défis dans la prévention au niveau communautaire

2.2. Protection des populations vulnérables

L'Algérie a réagi très rapidement dès l'apparition des premiers cas confirmés au COVID-19 en mettant en place un dispositif progressif adossé à l'évolution de la pandémie. Concrètement, on peut considérer le début de prise en charge de cette stratégie dès le début mars 2020, avec la mobilisation et l'engagement des pouvoirs publics au plus haut niveau de l'Etat pour en atténuer les effets. C'est ainsi que dans un premier temps, les premières mesures ont consisté à contenir et ralentir la propagation du COVID-19. Plusieurs mesures préventives, imposées par la situation sanitaire, ont ainsi été prises par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition des centres médico-sociaux avec le personnel médical et paramédical faisant preuve d'une disponibilité et d'un professionnalisme remarquables ;
- La mise à disposition de centres familiaux pour accueillir les citoyens provenant de divers pays au

titre du dispositif de mise en quatorzaine rendue obligatoire et ce, conformément aux recommandations de l'OMS et adoptées par l'Algérie.

- Les plus Hautes Autorités du pays ont mis en place ce dispositif depuis la mi-mars 2020, avec notamment la suspension des liaisons aériennes, maritimes et terrestres avec les autres pays à l'exception toutefois de quelques liaisons pour l'acheminement des matériels, équipements et autres produits en rapport avec la lutte et la prévention contre le COVID-19. Quelques liaisons aériennes et maritimes ont également été assurées exceptionnellement pour le rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger.

Le dispositif global de gestion de la pandémie est encadré par un Comité scientifique en coordination avec les Services du Premier Ministère. La nette amélioration de la situation sanitaire a amené les pouvoirs publics à assouplir le dispositif de confinement et à le lever progressivement. Ces mesures répondent à l'amélioration de la situation mais aussi à la nécessité

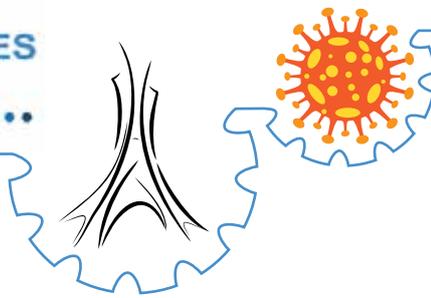
8. Shultz et al, 2015

9. Tsang et al, 2014 9 Yip et al, 2010

10. Lancet Commission on global mental health and sustainable development, 201811 Qiu et al, 202012 Jahanshahi et al, 202013 Kaiser Family Foundation, 2020

10. Yip et al, 2010

11. United Nations Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Children, 2020



de relancer l'économie nationale qui a subi les contre-coups de cette pandémie, mettant en difficulté tous les secteurs, avec une sérieuse menace sur l'emploi.

Avec le déconfinement graduel, les pouvoirs publics jettent les bases d'une reprise progressive des activités avec, sans doute, l'implication des différents acteurs et partenaires (Gouvernement- Employeurs- Syndicats et Associations, ...), secteurs les plus gros employeurs.

30. L'Algérie dispose d'un système protection sociale très développé qui permet jusqu'à présent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux (c'est-à-dire aux situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses) et des chocs externes. Il sera toutefois difficile d'estimer l'impact socio-économique de l'épidémie du COVID-19 sur les groupes les plus vulnérables sans des études approfondies, dont certaines sont prévues par le SNU sous le leadership technique du PNUD. Ceci étant, il est certain que les conséquences de la pandémie sur les indices de pauvreté ne seront pas seulement d'ordre monétaire mais multidimensionnel.

31. Les travailleurs journaliers et leurs familles qui ne bénéficient pas de prestation régulière de sécurité sociale risquent de ressentir de manière significative les effets du COVID-19. Dans la région arabe, à titre d'exemple, près de 62% des femmes actives travaillent dans le secteur informel. Par conséquent, les effets du COVID-19 risquent d'avoir une forte incidence sur les femmes travaillant dans ce secteur. En Algérie, bien que les résultats de l'enquête activité-emploi-chômage de l'ONS¹², révèlent une baisse sur les dix dernières années du nombre de travailleurs non affiliés à la sécurité sociale, ce nombre demeure toutefois im-

portant car estimé à 4.7 millions de travailleurs (soit 41.8% de la population active en 2019). Les personnes non affiliées à la sécurité sociale, n'ayant pas bénéficié des congés payés décidés par le Gouvernement au début de la crise, risquent de voir leur vulnérabilité s'accroître. Les travailleurs non affiliés à la sécurité sociale dont les entreprises ont été négativement affectées par la crise subiront une double conséquence due à l'absence de revenu et de couverture sociale.

La crise du COVID-19 est susceptible d'impacter fortement cette frange de la population qui, en plus de ses conditions sociales précaires, ne peut, faute de pouvoir être identifiée, bénéficier des soutiens mis en place par les pouvoirs publics aux personnes vulnérables affectées par les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire¹³. Ce sont les travailleurs journaliers, les serveurs, les ouvriers du bâtiment, les employés des transports, les travailleurs domestiques, etc., qui seront fortement touchés par le confinement¹⁴.

32. Les bénéficiaires des programmes sociaux, vivant déjà en situation de vulnérabilité, risquent de souffrir des conséquences socio-économiques. Il est important de mentionner que le Gouvernement a pris des mesures administratives sur le filet social pour parer à l'impact de la crise sur les ménages les plus pauvres, notamment à travers l'octroi d'une prime de 10 000 DA (en deux tranches) pour les ménages vulnérables¹⁵.

Cette prime, habituellement prévue pour le mois de Ramadhan, n'a pu atteindre le nombre de personnes escompté, en raison de l'absence de possibilité de procéder aux souscriptions en ligne¹⁶. Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs d'aides sociales mis en œuvre par le secteur de la solidarité (allocations forfaitaires

12. ONS : Activité, emploi & chômage en mai 2019 / N° 879

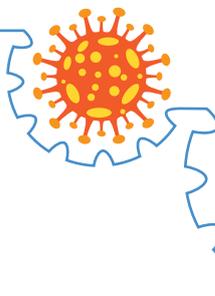
13. <http://www.aps.dz/economie/104868-oit-le-confinement-aggravera-davantage-la-vulnerabilite-des-travailleurs-informels>

14. <https://www.djazairress.com/fr/apsfr/504176>

15. <http://www.aps.dz/societe/104199-solidarite-ramadhan-22-milliards-de-da-en-faveur-de-plus-de-2-millions-de-familles>

<http://www.aps.dz/algerie/105627-communique-du-conseil-des-ministres>

16. <http://www.aps.dz/algerie/105014-allocation-de-10-000-da-un-total-de-300-000-personnes-inscrites-a-ce-jour>



de solidarité, allocations pour personnes en situation de handicap, ...) ont été maintenus depuis le début de la crise. Les ménages à faibles revenus ressentiront entre autres, l'interruption de six mois de restauration scolaire, qui bénéficie à plus de trois millions d'enfants¹⁷, car ils devront servir un repas supplémentaire par jour et par enfant. L'absence de restauration scolaire peut ainsi appauvrir davantage les ménages déjà vulnérables, tout en exacerbant le risque de malnutrition de ces enfants si aucune mesure de compensation n'est prise. Les ménages à faible revenus doivent également faire face aux coûts additionnels liés notamment à l'achat des produits d'hygiène de base pour se prévenir contre le COVID-19. La pression monétaire sur les ménages à cause du COVID-19 peut entraver l'accès à une nutrition saine, variée et adéquate, avec des conséquences plus fortement ressenties par les enfants. Elle peut également modifier le comportement des consommateurs, les poussant, par exemple, à réduire la variété des aliments pour faire des épargnes.

33. Avec un IDH de 0,759 en 2019, l'Algérie occupe la 82^{ème} place sur 189 dans le classement mondial des pays selon l'indice de développement humain. La proportion de la **population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté** (moins de 3,6 USD par jour) était de 5.5% selon les chiffres de 2011. A cause de la baisse des revenus, la pauvreté monétaire sera engendrée principalement par la perte de travail et de revenus. Selon les statistiques de la Banque mondiale (BM) sur les transferts de migrants vers leurs pays d'origine, la diaspora algérienne n'a transféré que 1,8 milliard de dollars en 2019, soit plus de 300 millions de dollars en moins par rapport à 2018 où les transferts ont été estimés à plus de 2,157 milliards de dollars. Le ralentissement économique causé par le COVID-19 risque également d'affecter l'envoi de fonds en pro-

venance de l'étranger, ce qui peut aggraver un peu plus le niveau de pauvreté. L'étude réalisée, sous la direction de El Mouhoud¹⁸ (2008), atteste l'existence d'un impact des transferts sur la réduction de la pauvreté «*La migration permet également de réduire le taux de pauvreté quelque soit le scénario, bien que l'impact soit légèrement moins important dans l'estimation 'simple'. Le taux de pauvreté atteint 8% pour la situation observée (soit 584 ménages) et monte à 24,4% (soit 1783 ménages) lorsque les transferts et la migration sont supprimés. Ainsi, la migration et les transferts d'argent auraient une influence positive sur la pauvreté en Algérie, divisant le nombre de ménages nécessaires*». Une autre étude, réalisée par Abdoune Benallaoua (2009) apporte des éléments empiriques attestant un lien direct entre les transferts et le niveau de bien être, du moins au niveau de la région d'étude¹⁹.

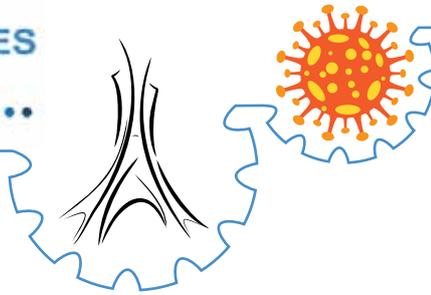
34. En Algérie, selon une étude du CNES (2012-2013), le taux de **pauvreté multidimensionnelle** des enfants et des jeunes de 0-24 ans (basé sur 10 indicateurs de privations) s'élevait en 2012 à 18%, soit près de 3 millions de personnes. Entre 21% et 27% des enfants de moins de 16 ans sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle. Ces chiffres cachent toutefois de fortes disparités régionales ; la pauvreté étant plus concentrée dans les régions du Sahara et les zones steppiques. Les territoires les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle chez les moins de 25 ans se trouvent dans le Sud (27,6%), les Haut plateaux-Centre (22,5%) et les Haut plateaux-Ouest (20%). Par strate de résidence, la privation est plus importante dans les zones rurales (24,4%), que dans les zones urbaines (14,1%)²⁰. L'Algérie pourrait connaître, suite à la crise du COVID-19, **une augmentation des indices de pauvreté au sens multidimensionnel**. Bien qu'il n'existe pas d'évidence pour l'Algérie, il est estimé

17. <http://www.aps.dz/algerie/79046-restauration-scolaire-une-aide-financiere-de-plus-26-milliards-da-allouee-annuellement>

18. Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes conduites au Maroc et en Algérie, Rapport Etude FEMISE (2013), p61.14. <https://www.djazairiss.com/fr/apsfr/504176>

19. <https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/14-BENALLAOUA.pdf16>. <http://www.aps.dz/algerie/105014-allocation-de-10-000-da-un-total-de-300-000-personnes-inscrites-a-ce-jour>

20. Algérie Rapport National Volontaire : Progression de la mise en œuvre des ODD 2019.



globalement que la crise du COVID-19 pourrait faire tomber jusqu'à 66 millions d'enfants dans la pauvreté extrême²¹.

35. Par ailleurs, l'anxiété au sein des familles, à cause de l'enfermement excessif et du stress lié à la perte d'emploi et de revenus, ainsi que les mesures de confinement accroissent le **risque de violence à l'égard des femmes** et de **maltraitance envers les enfants** au sein du foyer. Ce phénomène est observé au niveau global, dans la mesure où la crise actuelle a tendance à faire augmenter les tensions au sein des ménages et, par conséquent, les risques de violence domestique pour les femmes et les filles²². Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) souligne dans son dernier rapport sur l'égalité des genres que le foyer n'est pas toujours un lieu sûr pour ces dernières. Il met en garde contre l'affaiblissement des systèmes de protection et préconise des mesures spécifiques face aux changements imposés par le coronavirus²³.

36. De plus, la fermeture des écoles peut accroître le nombre de cas de maltraitance d'enfants qui ne sont pas signalés, car les enseignants sont souvent les mieux placés pour identifier les enfants victimes de violence à la maison et apporter une réponse appropriée²⁴. Selon l'UNICEF, les trois quarts des jeunes enfants (âgés de 2 à 4 ans) dans le Monde sont vic-

times d'agressions psychologiques ou de punitions physiques, ou des deux, de la part des personnes qui s'occupent d'eux à la maison²⁵.

37. Décidée le 12 mars dernier par le Gouvernement pour contenir la propagation du virus, la fermeture des écoles et des universités dans tout le pays a entraîné la **suspension de la scolarisation de plus de 9 millions d'enfants et d'adolescents**. Cette situation aura un impact sur les enfants qui rencontrent des **difficultés à accéder à l'école** ou qui sont plus exposés au risque de décrochage scolaire. Il s'agit notamment des enfants en situation de handicap, des enfants vivant dans certaines régions reculées de l'intérieur du pays (où le taux d'abandon de scolarité peut être deux fois plus élevé que la moyenne nationale²⁶), des élèves aux faibles acquis scolaires (redoublants), de ceux dont les familles sont en situation précaire, ainsi que des enfants réfugiés, demandeurs d'asile et migrants. Les enfants des familles les plus démunies n'ayant pas accès à l'enseignement et aux outils pédagogiques et d'apprentissage à distance (utilisés pour atténuer les perturbations liées à la fermeture des écoles), notamment les adolescents, risquent de quitter prématurément les bancs de l'école pour rejoindre le marché du travail et apporter un appui financier à leur famille sans avoir le minimum de compétences académiques.

Grace au système de protection sociale et les mesures prises par le gouvernement, le choc du COVID-19 sur les personnes les plus vulnérables a été atténué, mais des enquêtes plus approfondies sont nécessaires pour mesurer l'impact notamment sur les ménages à bas revenus. Le COVID-19 fait accroître la pression sur le système de santé, la nutrition mais aussi sur l'éducation des enfants.

21. https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-04/160420_Covid_Children_Policy_Brief.pdf

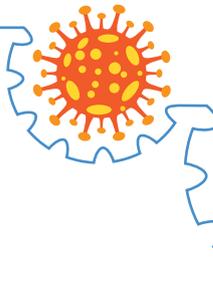
22. <https://www.un.org/fr/covid-19-riposte-globale/covid-19-lonu-alarm%C3%A9e-par-la-%C2%AB-flamb%C3%A9e-%C2%BB-des-violences-domestiques>

23. https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/COVID-19_A_Gender_Lens_Guidance_Note.pdf

24. <https://amp.dw.com/en/coronavirus-restrictions-may-lead-to-more-child-abuse/a-52911132>

25. [https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/la-discipline-violente-les-violences-sexuelles-et-les-homicides-pour-suivent#:~:text=Trois%20quarts%20\(environ%20300%20millions,s'occupent%20d'eux.](https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/la-discipline-violente-les-violences-sexuelles-et-les-homicides-pour-suivent#:~:text=Trois%20quarts%20(environ%20300%20millions,s'occupent%20d'eux.)

26. UNICEF: Etude OOSC : Enfants et Adolescents en dehors de l'école en Algérie



2.3. Protection des migrants et réfugiés en situation de vulnérabilité

38. Une évaluation rapide menée par l'OIM, entre le 1er et le 5 avril 2020, révèle qu'après l'apparition du COVID-19, les migrants en Algérie, notamment dans les wilayas où les mesures de confinement ont été mises en œuvre, ont été confrontés à des obstacles croissants pour accéder aux moyens de subsistance et aux services de proximité, tout en étant dans l'incapacité de retourner dans leur pays d'origine. La situation actuelle fait que la grande majorité des migrants vit dans des conditions précaires et sont à risque accru de violence et d'exploitation, particulièrement les enfants non accompagnés. Bien que la loi protège l'accès aux soins des migrants, même en situation irrégulière, beaucoup de migrants font face à des obstacles croissants dans l'accès aux informations de préventions, à cause des barrières linguistiques, culturelles et logistiques.

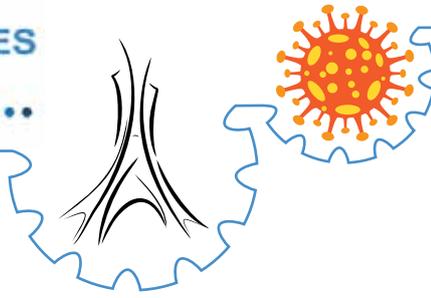
39. La crise du COVID-19 a également fortement affecté les réfugiés et demandeurs d'asile, dans les camps de réfugiés comme en milieu urbain, en particulier les plus vulnérables qui sont davantage fragilisés par les mesures de confinement. A Tindouf, s'il n'y a pas de cas rapportés de réfugiés atteints par le virus, beaucoup de réfugiés sahraouis ont perdu leurs sources de revenus à cause du confinement et sont en grande difficulté pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

40. Le bureau du HCR à Alger, à travers son centre d'appel, a reçu plus de 1000 appels de réfugiés et demandeurs d'asile vivant en milieu urbain depuis l'entrée en vigueur, en mars 2020, des mesures de

confinement et d'autres mesures de santé publique. Beaucoup ressentent une anxiété croissante face à cette situation et demandent une assistance urgente pour couvrir leurs besoins quotidiens essentiels. La plupart travaillent dans le secteur informel ont perdu leurs sources de revenus déjà très précaires et instables. Incapables de payer leurs loyers, beaucoup risquent de se retrouver sans abri ou ont déjà été expulsés de leurs logements. Les réfugiés qui souffrent de maladies graves qui nécessitent un suivi régulier sont plus que jamais exposés aux risques de complications parfois fatales (maladies cardiovasculaires, hépatiques, rénales, psychiatriques, etc.).

41. L'impact sur les femmes réfugiées est plus fort encore. Celles qui avaient un travail ont, pour la plupart, déclaré ne plus avoir de sources de revenu en dehors de l'assistance du HCR, et elles sont exposées à un risque accru de violence et d'exploitation. Elles ont besoin d'un soutien rapide et devraient avoir accès aux services d'aide aux femmes et filles survivantes de violence fournis tant par les structures publiques que par le réseau associatif. L'impact sur les enfants réfugiés se fait déjà sentir, ces derniers sont davantage touchés par l'interruption de la scolarité depuis la fermeture des écoles le 12 mars 2020 sans pouvoir pour la plupart accéder à l'enseignement à distance. Bien que des programmes d'éducation nationale aient été mis en ligne ou soient diffusés sur des chaînes de télévision, la plupart des enfants réfugiés et demandeurs d'asile n'ont pas accès à ces programmes (manque de moyens informatiques, barrière de la langue). Le confinement expose aussi les enfants à de multiples formes de violence domestique aggravées par la précarité des parents.

Les pertes de revenus à cause du COVID-19 sont le plus ressenties par les familles nécessiteuses, les migrants et réfugiés en situation de détresse.



2.4. Propositions pour atténuer l'impact sur les plus vulnérables

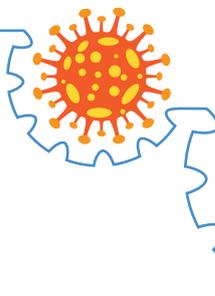
Mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux défis économiques liés au COVID-19

- L'Etat a débloqué une enveloppe d'urgence de 40 Milliards de DA pour couvrir les besoins immédiats du système de santé (ODD 3).
- Indemnité de 10 000 DA en 2 tranches destinée aux plus démunis (ODD 1, 2).
- Mesures de confinement et d'isolation de zones clefs prises suffisamment en avance par rapport à d'autres pays.
- Primes exceptionnelles mises en place pour le personnel traitant
- Mise en congé exceptionnel rémunéré de 50% des effectifs de la fonction publique
- Relèvement du Salaire Minimum de 11%
- Exonération d'IRG pour les salaires les plus bas
- Maintien de la gratuité et de l'accès universel aux soins sanitaires, y compris pour les réfugiés et les migrants

42. La crise du COVID-19 a mis en exergue les forces et les faiblesses du système de santé publique fortement basé sur le réseau hospitalier. La résilience du système actuel bénéficierait **du renforcement du système de santé primaire et des structures communautaires**, permettant une plus grande efficacité de la sécurité sanitaire au niveau décentralisé, une meilleure prévention et une alerte précoce des crises sanitaires. **L'utilisation de technologies numériques** dans toutes les chaînes de valeur des soins, en particulier la télémédecine et le développement d'un système d'information sanitaire, aurait aussi un impact positif sur la détection précoce des maladies et sur la qualité de la surveillance sanitaire. La réforme du système de santé qui a été annoncée récemment a pour objectif d'augmenter la capacité physique avec

la construction et la modernisation de structures de soins déjà existantes, en se focalisant sur les zones les moins bien couvertes. La crise du COVID-19 a révélé la nécessité de renforcer ce potentiel par une augmentation des dépenses de santé qui, selon les chiffres de 2017, s'élève à 10.7% des dépenses générales du Gouvernement, situant l'Algérie à la 79^{ème} place dans le monde en matière de dépenses de santé.

43. Afin de rendre la capacité de réponse aux crises sanitaires plus résiliente et efficace, il est recommandé de **renforcer la chaîne d'approvisionnement locale des produits médicaux et des équipements sanitaires et de dépistage**. La diversification des industries dans la production de produits pharmaceutiques, d'équipements médicaux, d'équipements



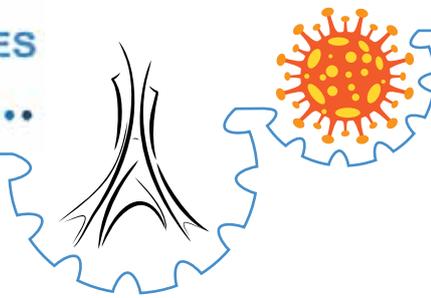
de protection individuelle (EPI) et d'autres secteurs critiques dans le domaine de la santé ne réduirait pas seulement la dépendance des importations en satisfaisant les besoins nationaux mais constituerait également un instrument de promotion de l'exportation non négligeable, surtout vers l'Afrique subsaharienne compte tenu de la force de **l'industrie biopharmaceutique et médicale du pays**. Les mesures d'incitations aux investissements dans la production locale, la recherche et les pôles d'innovation dans ces secteurs augmenteront la capacité de réagir et donc de résilience.

44. Afin d'éviter qu'un grand nombre de familles ne bascule dans la pauvreté au cours des prochains mois, il serait opportun d'envisager des mesures visant à atténuer les fortes pertes de revenus attendues et d'aider les ménages nécessiteux à faire face aux dépenses supplémentaires occasionnées par la pandémie, notamment ceux avec des enfants. Les groupes les plus à risque, en particulier les femmes chefs de ménage ou les mères célibataires, les personnes âgées, avec handicap ou avec des maladies chroniques ont besoin d'une assistance d'urgence. Face à cette crise, il est essentiel de les inclure dans les programmes nationaux de réponse avec une approche qui ne laisse personne pour compte. **L'expansion temporaire des programmes de protection sociale existants**, soit de manière horizontale (par nombre de bénéficiaires) et/ou verticale (par montant accordé), s'avère donc nécessaire. La mise en œuvre de cette mesure pourrait être accélérée par la mise en place d'un portefeuille électronique pour atteindre plus facilement les ménages les plus vulnérables. Comme un système de ciblage fondé sur une évaluation des conditions de vie des ménages prendra du temps à se mettre en place, **l'allocation de subsistance temporaire**, universellement accordée aux ménages travaillant dans le secteur informel ainsi que les bénéficiaires actuels des programmes d'assistance sociale dans le pays, représentant les catégories de ménages les plus pauvres et vulnérables, est à privilégier. Il convient également

de prendre en compte la probabilité accrue de violences domestiques et de maltraitance des enfants, causée par le confinement, qui demande des mesures additionnelles de **renforcement des dispositifs de protection et de prise en charge**. Il importe en outre de reconnaître les défis sociaux spécifiques des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants en situation de détresse à cause de leur perte des revenus pendant la crise du COVID-19. Avec la fermeture des frontières et la limitation des mouvements transfrontaliers pour faire face à cette crise, il est important aussi de gérer ces restrictions de manière à respecter les normes internationales en matière de protection des réfugiés, notamment le droit à l'asile et des migrants.

45. Il serait recommandé d'effectuer dans l'immédiat une **revue de tous les programmes de protection sociale contributive et non contributive et d'analyser la couverture, l'efficacité et l'efficience du système de protection sociale**. La crise du COVID-19 nous a appris que les systèmes actuels ne permettent pas d'atténuer et de contrer tous les chocs qui peuvent impacter la population. L'UNICEF, le BIT et la communauté d'experts appellent par exemple à introduire une prestation monétaire universelle pour les enfants en s'appuyant entre autres sur des études approfondies ; un investissement de 1% du PIB seulement pouvait réduire jusqu'à 20% la pauvreté pour l'ensemble de la population²⁷. Si cette prestation était instaurée en Algérie, l'impact de la crise sur les ménages ayant des enfants aurait été nettement diminué. En 2012-2013, près des trois quarts des ménages algériens avaient au moins un enfant âgé de moins de 18 ans et plus de quatre ménages sur dix avaient un enfant de moins de 5 ans (MICS Algérie, MSPRH, 2012-2013). Les prestations monétaires ciblées quant à elles peuvent être octroyées à des catégories spécifiques de la population dont les ménages à faible revenu ou les personnes vivant avec un handicap, etc., d'où l'importance de revoir le système de protection dans son ensemble. Le ciblage requiert la mise en place d'enquêtes de ménages approfondies qui mesurent

27. Universal child benefits Policy issues and options, UNICEF, ODI, June 2020, p: 74



la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, et la mise sur pied d'un fichier numérisé utilisant le numéro d'identifiant national, affecté d'un numéro social et fiscal unique, qui peut être croisé avec les bases de

données existantes de la sécurité sociale, le registre du commerce, les registres de l'impôt sur le revenu et les registres de programmes d'assistance sociale.

En attendant d'avoir un ciblage plus fin des personnes laissées pour compte, l'allocation d'un revenu universel ou d'une allocation temporaire universelle minimisera les répercussions sociales négatives de la crise.

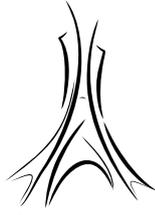


CONCLUSION

La crise sanitaire qui secoue aujourd'hui l'Algérie et la plupart des pays de la planète risque de porter préjudice aux progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, mais son impact s'explique également par le manque de progrès vers certains ODD. En d'autres termes, la crise du COVID-19 est certes une crise sanitaire mais ses développements vont bien au-delà de la stricte dimension sanitaire, risquant de faire régresser les progrès accomplis depuis plusieurs décennies pour combattre la pauvreté. En conformité avec l'Agenda 2030, qui engage tous les secteurs à ne laisser personne pour compte, la réponse à la crise du COVID-19 doit soutenir les personnes et groupes les plus vulnérables dont les femmes, les jeunes filles, les enfants, les personnes âgées, les travailleurs informels, les migrants et les réfugiés, tout en prévenant l'émergence de nouvelles vulnérabilités. L'identification de ces vulnérabilités est la condition sine qua non d'une réponse efficace et multi-sectorielle à l'impact économique et social du COVID-19. Les réponses à apporter par les pouvoirs publics à cette crise devraient rendre la société plus résiliente et plus solidaire à l'avenir. Une réponse qui se limiterait au secteur de la santé et qui ne tranche pas avec les politiques suivies jusqu'à présent ne suffira pas. Toujours guidée par l'esprit de solidarité et de multilatéralisme et disposant d'une longue tradition de justice sociale, l'Algérie pourrait donner l'exemple et jouer un rôle majeur dans la riposte au COVID-19 sur la scène de la coopération régionale et mondiale.

Afin de répondre aux défis socio-économiques liés à la pandémie COVID-19, la protection des groupes les plus vulnérables et l'activation des leviers accélérateurs d'une relance socio-économique sur des bases plus durables et écologiquement saines seront d'une grande importance. Les accélérateurs transversaux, de par leur effet multiplicateur à travers les différents secteurs, devront constituer le socle de la relance.

- Les mesures prises par le Gouvernement ont certainement contribué à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19, mais il serait important de mener des études approfondies pour mieux évaluer l'impact au niveau des différents secteurs socio-économiques
- La protection sociale est un élément stratégique de réponse aux crises et aux risques divers qu'ils soient soudains ou anticipés. C'est afin de renforcer la capacité du système algérien de protection sociale à répondre aux chocs économiques et sanitaires qu'il devient important d'évaluer l'ensemble du système et de le renforcer en intégrant des programmes innovants et plus efficaces pouvant à la fois répondre dans l'immédiat aux chocs, contribuer sur le long terme à briser le cercle de vulnérabilité et de pauvreté multidimensionnelle et monétaire, et surtout d'atteindre des niveaux de développement humain et social élevés et équitables. Cette revue devra intégrer un élément important de régularisation de la situation d'affiliation à la protection sociale des travailleurs informels.
- L'injection de liquidités au niveau des entreprises et des foyers permettra un rebondissement rapide et la restauration de la confiance en l'avenir. D'un côté, les aides spécifiques de solidarité pour compenser la perte des revenus ou l'augmentation des coûts de vie des ménages ; de l'autre, **l'accès au financement** à travers le réseau bancaire ou non-bancaire selon des formules innovantes au niveau national et international permettra aux entreprises de se recapitaliser et de réaliser leur potentiel ;

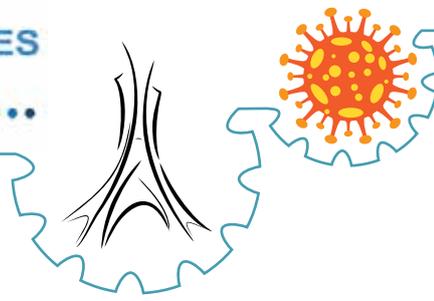


- L'investissement dans la transition vers **l'économie verte et circulaire**, les énergies renouvelables et les pratiques de production plus durable génèrent des emplois et préparent l'industrie et le secteur des services à l'économie de l'avenir.
- La **digitalisation**, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC) jouent un rôle de plus en plus important dans toutes les sphères de la vie économique et sociale, permettant l'accès à l'information et à la connaissance, la connexion virtuelle, la réduction des coûts, l'optimisation de systèmes de gestion et de lignes de production avec un effet positif sur la gouvernance. D'où l'importance d'attirer les investissements dans l'infrastructure des NTIC mais également dans la recherche et l'innovation ;
- Le **potentiel des jeunes** à changer l'avenir à travers la créativité, la technologie, l'engagement civique, la responsabilité politique, la création d'entreprise et/ou le volontariat est une force qui accélérera le développement ;
- Afin de tirer profit du développement des marchés dans la zone de libre-échange africaine et la promotion de nouvelles opportunités économiques au niveau régional, une plus grande **collaboration régionale** et un engagement accru pour la coopération Sud-Sud constitueront des leviers significatifs pour assurer une croissance soutenue et créatrice d'emplois en Algérie.
- Face aux nouveaux défis de la globalisation et ses effets positifs et négatifs, le système économique et social requiert plus de **résilience** et d'adaptabilité, notamment dans les domaines stratégiques comme, par exemple, la santé publique, l'éducation, la sécurité alimentaire et la propriété intellectuelle ;

Enfin, la réponse multidisciplinaire demande une cohérence accrue de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques pendant cette période de perturbation profonde des modes de vie, en valorisant davantage les objectifs de développement durable.



ANNEXE I



Enseignements à tirer de la crise du COVID-19 pour l'atteinte des ODD et le renforcement de la résilience

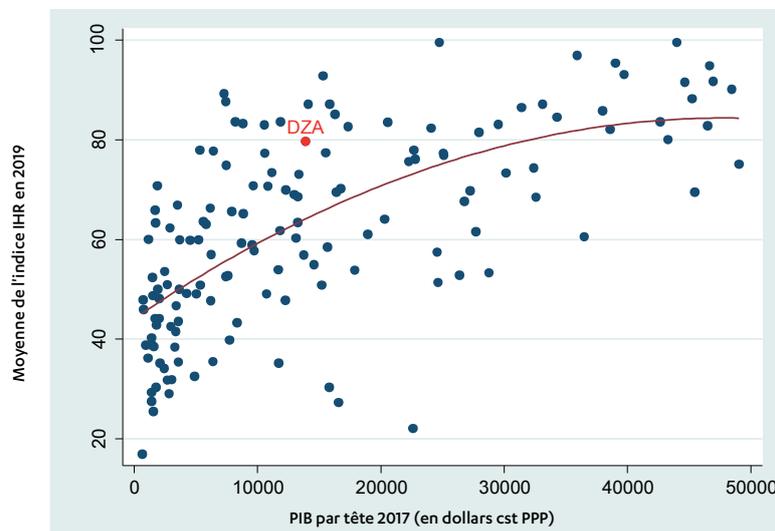
La première Revue Nationale Volontaire de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 présentée par l'Algérie aux Nations-Unies en juillet 2019 a montré des progrès importants à l'échelle nationale et mis en exergue des défis persistants dont l'amélioration continue de la prise en charge des pauvres et des personnes vulnérables, la participation des femmes au marché du travail ou la promotion d'une base économique diversifiée, productive et durable, et productrices d'emplois décents.

La crise sanitaire qui secoue aujourd'hui l'Algérie, et les autres pays du monde, si elle porte certainement préjudice aux progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030, s'explique en même temps par le fait que, pour la plupart, ces ODD ne sont pas encore atteints.

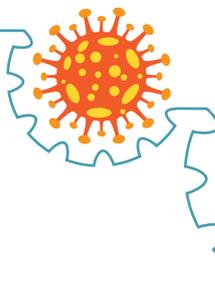
La crise du COVID-19 est certes une crise sanitaire mais ses développements vont bien au-delà de la stricte dimension sanitaire.

L'insuffisance des progrès de l'ODD 3 dans la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI), et le développement des capacités de surveillance des affections, d'actions rapide face aux urgences publiques sanitaires, de prévention et de lutte contre les infections, de préparation et de gestion des risques sanitaires, de mobilisation de ressources humaines notamment en matière de diagnostic en laboratoire, est un facteur contribuant à l'ampleur de la crise du COVID-19. La figure 1 ci-dessous présente une évaluation de la mise en œuvre de cette cible de développement durable (3.d.1) par l'Algérie et par les autres pays dans le monde sur une échelle de 0 à 100.

Figure 1 : Niveau de mise en œuvre du RSI (ODD 3) par pays (2019)



Source : Base de données des indicateurs internationaux des Nations-Unies et WDI-Banque mondiale



Positionnée à la 42^{ème} place mondiale dans la réalisation de la cible 3.d de développement durable, l'Algérie dispose en effet, selon l'évaluation de l'OMS, de bonnes capacités notamment en matière de surveillance fondée sur les indicateurs et de surveillance des événements et de capacité de préparation en vue de faire face à des urgences de santé publique. Cependant la crise du COVID-19 a révélé la nécessité de renforcer ce potentiel par une augmentation des dépenses de santé qui, pour l'heure (2017) s'élève à 10.7% des dépenses générales du gouvernement situant l'Algérie à la 79^{ème} place dans le monde en matière de dépenses de santé.



La prédominance du travail informel et le manque de travail décent dans certaines de régions et la faible diversification économique par suite du non-achèvement de l'ODD 8 a exacerbé l'érosion des revenus des travailleurs, en particulier des femmes, durant la crise faute d'une couverture sociale universelle. Peu de pays, particulièrement parmi les pays en développement, se rapprochent de l'atteinte de l'ODD 8 qui préconise dans ses cibles notamment la création d'emplois décents, la diversification économique, ainsi que la stimulation de la croissance des microentreprises et la facilitation de leur intégration dans le secteur formel (cibles 8.3 et 8.5). La crise du COVID-19 a fortement impacté les travailleurs non affiliés à la sécurité sociale qui, en plus de leurs conditions sociales précaires, ne peuvent, faute de pouvoir être identifiés, bénéficier des soutiens mis en place par les pouvoirs publics aux personnes vulnérables affectées par les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire.



La concentration de la population dans de grands centres urbains souvent sous-équipés -une thématique adressée par l'ODD 11 relatif au renforcement de la durabilité des établissements humains a favori-

sé la propagation rapide du virus et les pertes considérables en vies humaines qu'il a engendrées. Ces grands centres urbains, sous-équipés en matériels et en infrastructures sanitaires, non conçues pour faire face aux pandémies ont toutefois fait preuve de résilience face à la catastrophe. L'ODD 11 met en avant, dans ses cibles de moyens, l'importance pour les États de se doter, notamment dans les grands centres urbains, d'une gestion globale des risques de catastrophe conformément au Cadre de Sendai qui préconise de 'prendre des mesures plus résolues qui ciblent particulièrement les facteurs de risque sous-jacents, comme (...) les pandémies et les épidémies²⁸.

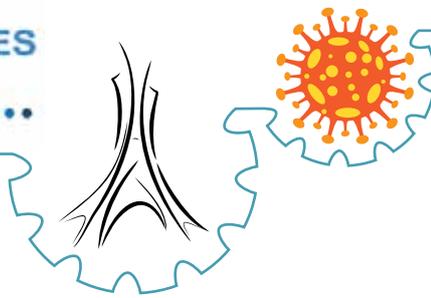


La destruction des habitats naturels d'espèces animales et la mise à mal des écosystèmes (ODD 15) et la perte de biodiversité figurent aujourd'hui parmi les hypothèses avancées pour expliquer la mutation du virus vers l'homme. Si l'Algérie n'est pas responsable dans le cas de cette crise, il est néanmoins nécessaire d'en tirer les leçons et de faire de la lutte contre les activités de commerces illicites d'animaux sauvages et plus généralement la minimisation de l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité et la faune et la flore une priorité.



Le retard dans l'atteinte des ODD s'est également fait ressentir dans une coopération internationale sous-optimale dans ce contexte de crise. L'Agenda 2030, dans son ODD 17, place la revitalisation de la coopération internationale au centre des moyens de mise en œuvre des ODD. Les solidarités nationales se sont certes largement exprimées pour faire face à la crise, avec un regain de confiance à la fois entre les personnes et les communautés nationales, cependant la lutte contre le coronavirus, pour être efficace, nécessite une collaboration solidaire internationale d'urgence beaucoup plus étendue afin de relever le défi mondial commun qui est celui de faire face à un virus sans frontières.

28. Paragraphe 6 du cadre d'actions de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.



L'évolution adverse du contexte international exacerbe la contrainte budgétaire de l'État tant sur le plan interne qu'externe alors même que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 requiert, en termes de

moyens (ODD 17) des ressources financières importantes²⁹. L'intervention publique étant critique à cet égard, la politique fiscale en Algérie aura un rôle important à jouer afin de mobiliser l'épargne nationale vers des projets d'investissement publics ou privés productifs. Augmenter les recettes fiscales, maximiser l'efficacité des dépenses et renforcer la gestion macroéconomique par la bonne gestion et l'amélioration de la gouvernance par la mise en œuvre rapide de la loi organique relative aux lois de finances³⁰ permettrait de desserrer la contrainte budgétaire de l'Etat et la diversification de ses ressources hors des hydrocarbures.



L'interruption de la scolarité consécutive à la crise du COVID-19 peut conduire les élèves qui ont dépassé l'âge de la scolarisation obligatoire, particulièrement pour les filles, à arrêter leurs études. **Le manque de préparation du système éducatif et les inégalités par rapport à l'éducation à distance associés aux inégalités numériques sont des domaines clés pour assurer la continuité des progrès vers l'ODD4.**

Dans l'immédiat, les efforts devraient tendre à rendre réversibles les effets négatifs de la crise du COVID-19. Pour cela, les mesures d'atténuation devraient viser à circonscrire la crise à la sphère strictement économique, à protéger les populations vulnérables pour ne pas creuser le fossé des inégalités et à atténuer les effets de la crise sur les entreprises, en particulier, les microentreprises.

Dans le court-moyen terme, il s'agit de mettre en place les conditions d'une reprise de l'activité économique et du processus de création d'emplois décents

qui permettront à l'Algérie de retrouver un niveau de développement au moins égal à celui d'avant le COVID-19 et de renouer avec une mise en œuvre accélérée de l'Agenda 2030.

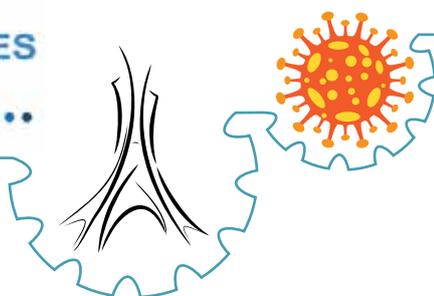
Dans le même temps, il convient de tirer les enseignements de cette crise et des nouvelles pistes de développement durable qu'elle a révélées. Il serait utile à cet égard d'explorer de nouveaux paradigmes inspirés des orientations de l'Agenda 2030, que ce soit dans la valorisation sociale de catégories de populations vulnérables. L'accent devrait porter, en particulier sur le corps médical au sein duquel exerce en grande majorité des femmes ; le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire ; l'expérimentation puis la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail, du système d'éducation et de celui de la santé. En somme, il s'agit de valoriser tout ce que cette pandémie a révélé de positif, crucial et porteur d'avenir afin d'élargir les perspectives et aller ainsi au-delà des paradigmes actuellement dominants.

29. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la réalisation des ODD nécessitera entre 5000 et 7000 milliards de dollars d'investissements annuels dans le monde.

30. https://www.mfdgi.gov.dz/images/pdf/textes_reglementaires/F2018053.pdf



ANNEXE II



Note méthodologique : Modèle Macroéconomique de l'Impact de la crise du COVID-19 sur l'économie Algérienne

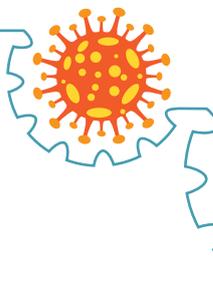
Table des matières

1. PIB réel.....	39
A. Construction du PIB réel trimestriel.....	39
B. Construction de séries publiques et de Consommation privée trimestrielle.....	40
C. Construction de la demande mondiale.....	40
D. Estimation d'un modèle pour la croissance de l'économie algérienne.....	41
E. Prévisions de la croissance du PIB.....	42
2. Emploi et chômage.....	44
A. Emploi.....	44
B. Chômage.....	46
3. Balance commerciale.....	48
A. Importations.....	48
B. Exportations.....	48
C. PIB nominal.....	48
4. Déficit budgétaire.....	50

L'objet de cette note est de présenter la méthodologie adoptée pour estimer l'impact du COVID-19 sur l'économie algérienne en 2020. Etant donné l'absence de données économiques pour les premiers mois de 2020, l'estimation porte essentiellement sur l'impact dû à la baisse du prix du pétrole. Il est fait toutefois une hypothèse de baisse de consommation au Q2 2020. Il n'y a cependant pas de choc sur la production dû qui serait dû au confinement, si bien qu'il est possible que la baisse de croissance soit plus importante. Enfin, il faut noter que l'évolution de la situation économique est tributaire de la réaction du gouvernement.

Ce document décrit toutes les étapes de la méthode ainsi que les hypothèses (soulignées).

Les données étant limitées en fréquence (données annuelles), profondeur historique et détail (peu de variables) il est nécessaire d'avoir une approche parcimonieuse et rigoureuse à la fois. Des données trimestrielles existent toutefois pour le PIB en valeur (et sa décomposition en secteurs) et le taux de croissance en glissement annuel du volume chaîné. Il paraît intéressant d'exploiter ces données afin d'avoir une estimation plus robuste du taux de croissance 2020.



Les principaux facteurs impactant le taux de croissance sont les dépenses d'équipement publiques, la consommation publique, la consommation privée, la demande mondiale et le prix du pétrole (Brent).

Une fois cette estimation du taux de croissance du PIB effectuée, nous l'avons utilisée pour évaluer l'évolution de l'emploi, du chômage, de la balance commerciale et du déficit budgétaire.

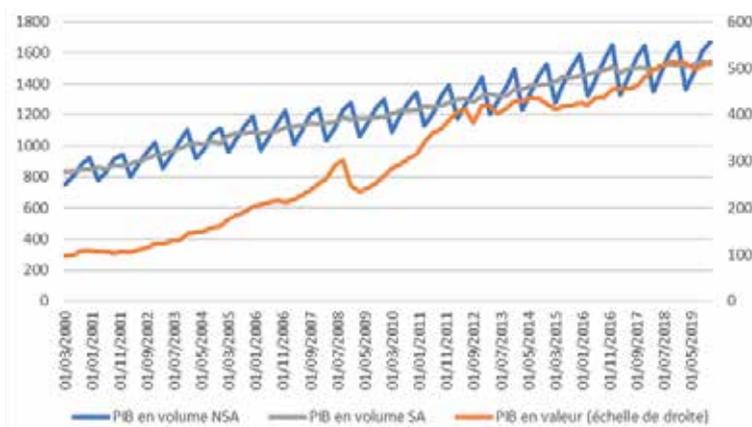
1. PIB réel

A. Construction du PIB réel trimestriel

L'ONS fournit des données trimestrielles du PIB nominal depuis 1999 et un taux de croissance en glissement annuel et volumes chaînés depuis 2000. Il est possible

donc d'utiliser ces deux séries pour construire une série de PIB en volumes chaînés qui n'est toutefois pas désaisonnalisé (Graphique 1). La désaisonnalisation a été effectuée sur le PIB en log (désaisonnalisation additive) car elle ne présentait pas des résultats satisfaisant sur le PIB en niveau.

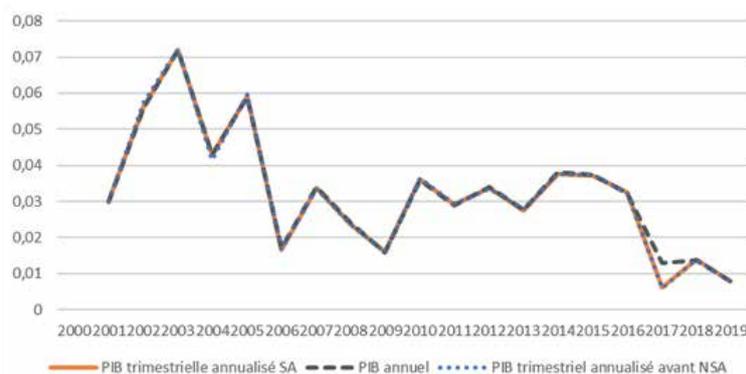
Figure 2 : Construction du PIB réel trimestriel (Graphique 1)

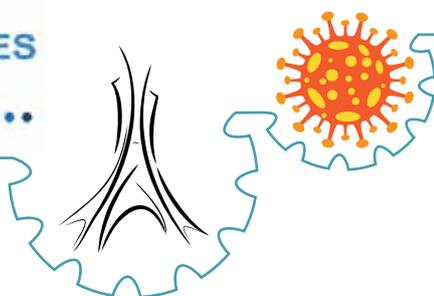


Une fois cette série trimestrielle construite, elle a été comparée au PIB en volume annuel pour s'assurer de

la validité de cette méthode (Graphique 2).

Figure 3 : Graphique 2 : Comparaison des taux de croissance des séries trimestrielles (annualisées) et annuelles





B. Construction de séries publiques et de consommation privée trimestrielle

Les séries de dépenses d'équipement, de consommation publique et privée sont disponibles uniquement en données annuelles. Toutefois, nous pouvons, en supposant que les poids de ces variables dans le PIB sont constants sur une année, déduire des séries trimestrielles. Ces poids ont été appliqués au PIB en volume trimestriel précédemment construit ce qui implique comme hypothèse que ces poids sont les mêmes pour les grandeurs en valeur ou en volume. Pour les dépenses d'équipement, le poids dans l'investissement total, plutôt que le poids dans le PIB a été choisi le déflateur de l'investissement étant plus pertinent que le déflateur du PIB. Une série d'« investissement et consommation publique » a été construite

en sommant la consommation publique et les dépenses d'investissement, ceci afin de ne pas avoir trop de variable dans le modèle.

C. Construction de la demande mondiale

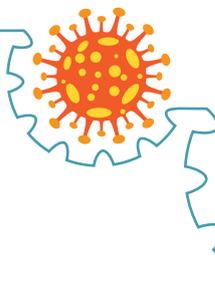
Le choc actuel étant d'ampleur globale il est important de tenir compte de la demande mondiale adressée à l'Algérie. Nous avons 6 des 7 principaux partenaires commerciaux de l'Algérie en fonction de leurs poids dans les exportations : Italie, Espagne, France, Pays-Bas, Etats-Unis et Royaume-Uni. La Turquie n'a pas été sélectionnée du fait de la difficulté d'obtenir une PIB homogène avec les autres pays. En 2019, ces 6 pays représentaient 68% des exportations Algériennes (Tableau 1).

Tableau 1 : Part des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie

Exportations en valeurs					
Nom	2017	2018	2019	Rang 2019	Part 2019
Italie	5 627,41	6 129,57	8 039,32	1	18,56
Espagne	4 090,23	5 004,42	6 854,29	2	15,82
France	4 418,57	4 634,10	4 259,61	3	9,83
Pays-Bas	1 908,55	2 246,89	3 713,99	4	8,57
Etats-Unis	3 463,70	3 862,19	3 675,00	5	8,48
Turquie	1 831,85	2 315,61	3 529,23	6	8,14
Royaume-Uni	1 603,38	2 770,10	2 941,76	7	6,79

A partir de ces données, il est possible de calculer des poids annuels supposés stables sur l'année et pondérer les taux de croissance de chacun de ces pays pour

obtenir une estimation du taux de croissance de la demande mondiale adressée à l'Algérie.



D. Estimation d'un modèle pour la croissance de l'économie Algérienne

Une relation de long-terme a été estimée avec le PIB comme variable expliquée et les investissements et

consommation publiques, la consommation privée et le prix du pétrole (en USD) comme variable explicative (toutes les variables sont en log). Les résultats de l'estimation se trouvent dans le tableau 2.

$$lPIB_t = \zeta + \alpha * lDP_t + \beta * lC_t + \gamma * lBrent + \epsilon_t$$

Tableau 2 : Relation de long terme (variable expliquée : log du PIB)''

Variable	Coefficient	p-value
lDepEquip_Conso_pub	0.13	0.0194
lConso_priv	0.55	<2e-16
lBrent	0.0035	0.67
Constante	3.08	<2e-16

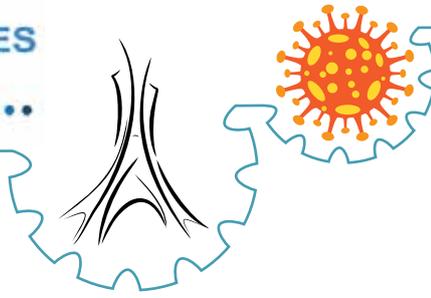
Le Brent n'est pas statistiquement significatif mais nous le gardons dans l'équation pour son intérêt économique. La consommation privée et les dépenses publiques sont particulièrement corrélées, ce qui peut expliquer la faiblesse du coefficient des dépenses publiques dans l'équation. Pour cette même raison, le taux de croissance de la consommation privée est régressé sur celui des dépenses publiques

pour utiliser un taux de croissance de la consommation « exogène » dans l'équation de court-terme. De même, les taux de croissance du prix du pétrole et de la demande mondiale étant corrélés, cette dernière est « purgée » avant d'être intégrée dans l'équation de court-terme (variable avec un tilde ci-dessous). Le résidu de l'équation de long-terme intervient dans celle de court-terme comme force de rappel.

$$dlPIB_t = a + b * \widehat{\epsilon}_{t-1} + c * dlDP_t + d * \widetilde{dlC}_t + e * \widetilde{dlDM}_t + \sum_{i=0}^2 \phi_i * dlBrent_{t-i} + u_t$$

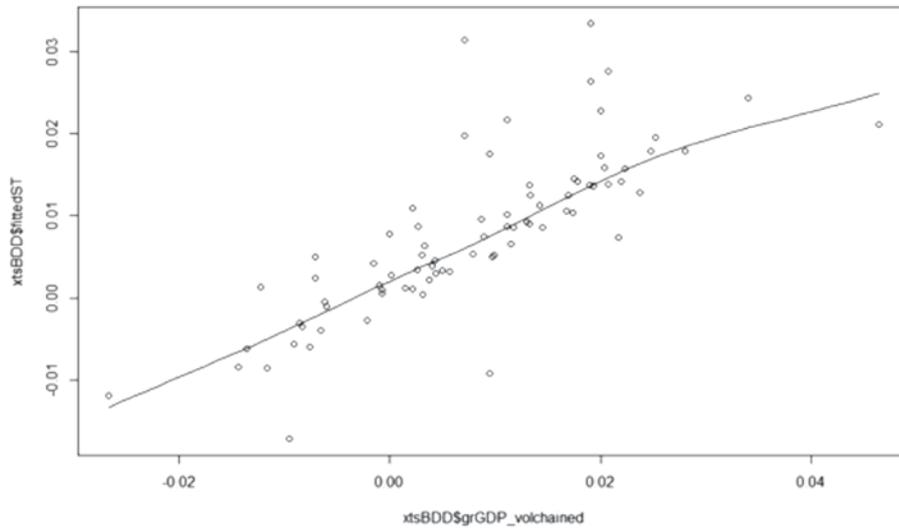
Tableau 3 : Relation de court-terme (variable expliquée : taux de croissance du PIB)

Variable	Coefficient	p-value
résidusLT	-0.08	0.036
dlDepEquip_Conso_pub	0.144	0.028
dlConso_priv_tilde	0.0035	0.67
dlDemandeMondiale_tilde	0.5205	0.21
dlBrent (t)	0.0026	0.0054
dlBrent (t-1)	0.0036	0.0054
dlBrent (t-2)	0.0022	0.0054
Constante	0.006	0.001



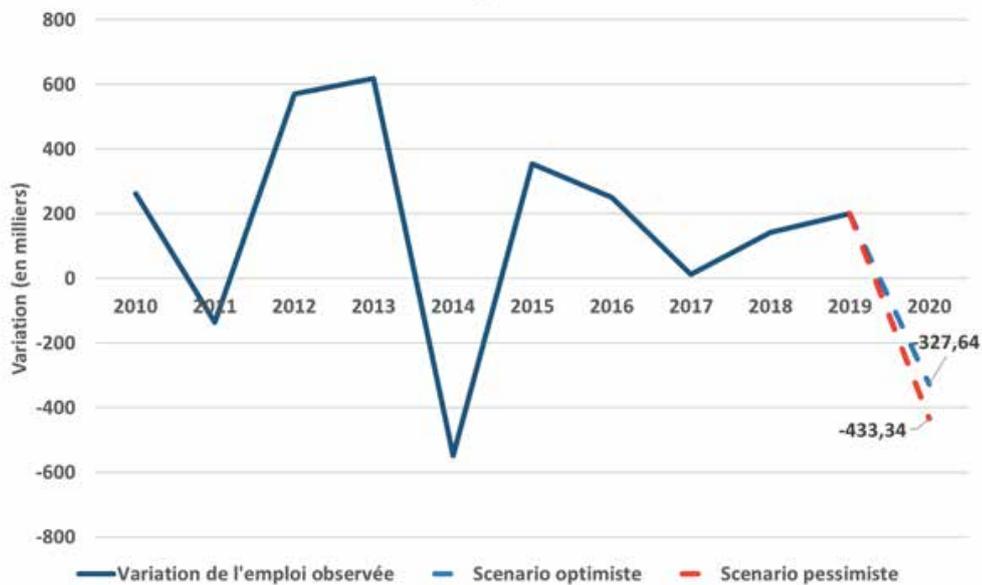
Comme le suggère le graphique ci-dessous ce modèle a de bonne performance sur l'échantillon d'estimation (R^2 de 0.62).

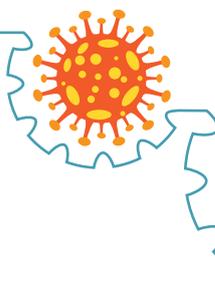
Figure 4 : Graphique 3 : nuage de points entre la variable expliquée (axe x) et la son estimation (axe y)



E. Prévisions de la croissance du PIB

Emploi





Pour construire les prévisions il faut tout d'abord un scénario pour les variables exogènes et ensuite boucler entre l'équation de court-terme et l'équation de long terme (car pour chaque étape t on a besoin des résidus en t-1 de l'équation de long terme).

Voici les différents scénarios pour les variables exogènes :

- Prix du pétrole :
 - 30 USD en moyenne sur 2020 puis + 6.3% (FMI)
 - 35 USD en moyenne sur 2020 puis + 6.3% (FMI)

Ces deux chocs ne sont pas si différents puisque le baril a déjà chuté à 33USD fin T1 2020. Il est comparé donc une légère hausse à une légère baisse par rapport à T1 2020.

- Demande mondiale : -3.31% sur chaque trimestre de l'année 2020 correspondant à une croissance annuelle de -7.71% de la demande mondiale adressée à

l'Algérie. Il est supposé ici que les poids de chacun des 6 pays sera le même en 2020 qu'en 2019.

Cette baisse annuelle de 7.71% est calculée à partir des prévisions du FMI (WEO avril 2020) pour chacun des 6 pays. Ces données ne prennent donc pas en compte la chute importante au premier trimestre 2020.

- Consommation : Croissance moyenne 2019 sur toute l'année 2020 sauf pour le T2. -2% correspond au minimum observé en variation trimestrielle sur l'échantillon.

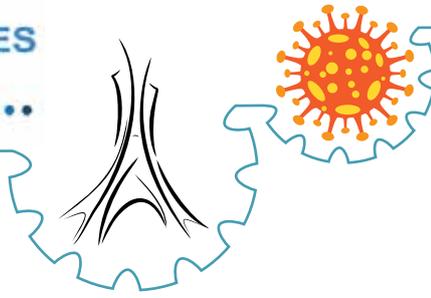
- Dépenses publiques : Dans les 3 scénarios la consommation publiques est supposée chuter de 1.6% :

- Baisse de 10% des dépenses d'équipement (donc de 5% des dépenses publiques).
- Baisse de 20% des dépenses d'équipement (donc 8.88% des dépenses publiques).
- Baisse de 30% des dépenses d'équipement (donc 12.75% des dépenses publiques).

Tableau 4 : Prévision du taux de croissance annuel du PIB Algérien pour chaque scénario

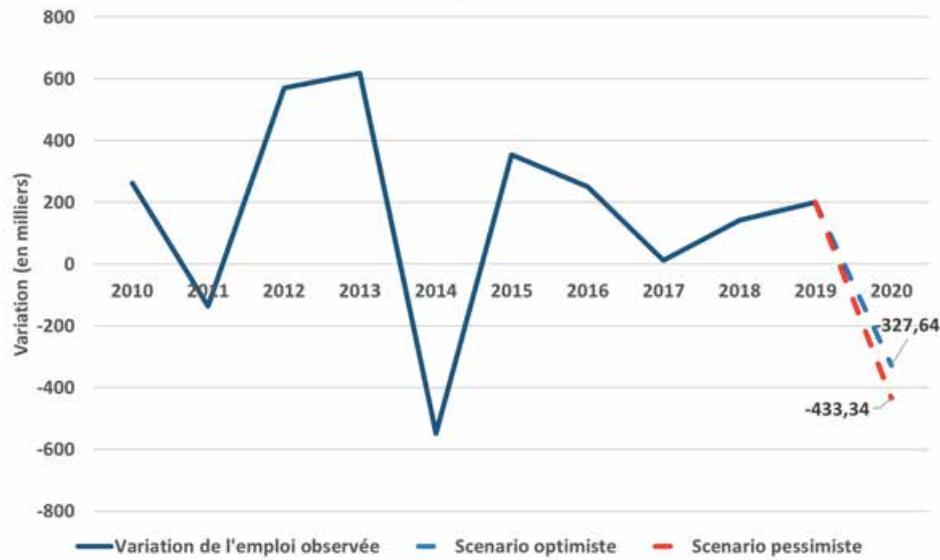
	Annuel	Variation trimestrielle			
	2020	T1	T2	T3	T4
Demande mondiale basée sur prevision FMI	-7,71%	-3,31%	-3,31%	-3,31%	-3,31%
Consommation privée	-0,72%	0%	-2%	0	0
Consommation publique	-2%				
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%		
35 USD	-4,48%	-5,00%	-5,60%		
35 USD	-4,55%	-5,10%	-5,70%		

*Variations trimestrielles en écart par rapport à la moyenne trimestrielles 2019 (0.33%)



2. Emploi et chômage

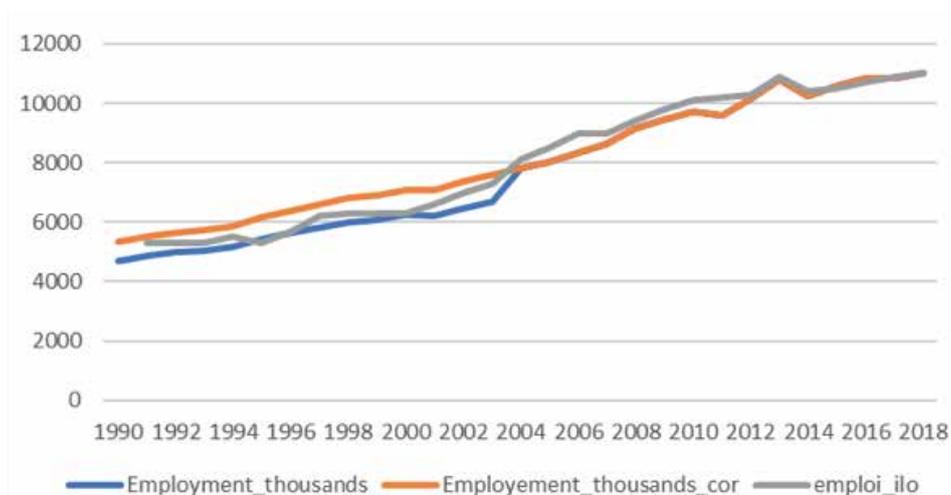
Emploi



A. Emploi

Il a d'abord été corrigé la série d'emploi ONS en tenant compte du point aberrant (de son taux de croissance) en 2004. Pour le taux de croissance en 2019, ce sont des données de l'OIT qui ont été appliquées.

Figure 5 : Graphique 4 :: Comparaison des chiffres d'emploi



N.B. : La série orange est la série corrigée. Est appliquée ensuite une régression de l'emploi sur le PIB (variables en log) sur données annuelles.

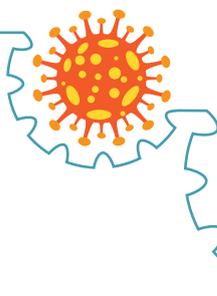


Tableau 5 : Régression emploi sur PIB

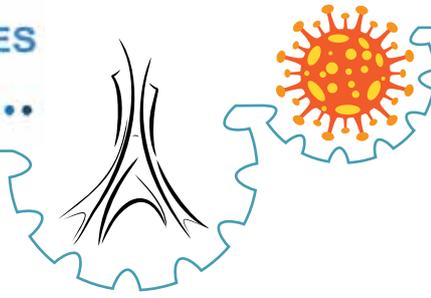
	IGDP	Constante
Valeur	0,80063266	-4,09578108
Ecart-type	0,02204167	0,36058711

Tableau 6 : Prévision de PIB et l'emploi

Scenario PIB			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-4,48%	-5,00%	-5,60%
30 USD	-4,55%	-5,10%	-5,70%

Scenario emploi (%)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-2,97%	-3,39%	-3,87%
30 USD	-3,02%	-3,47%	-3,95%

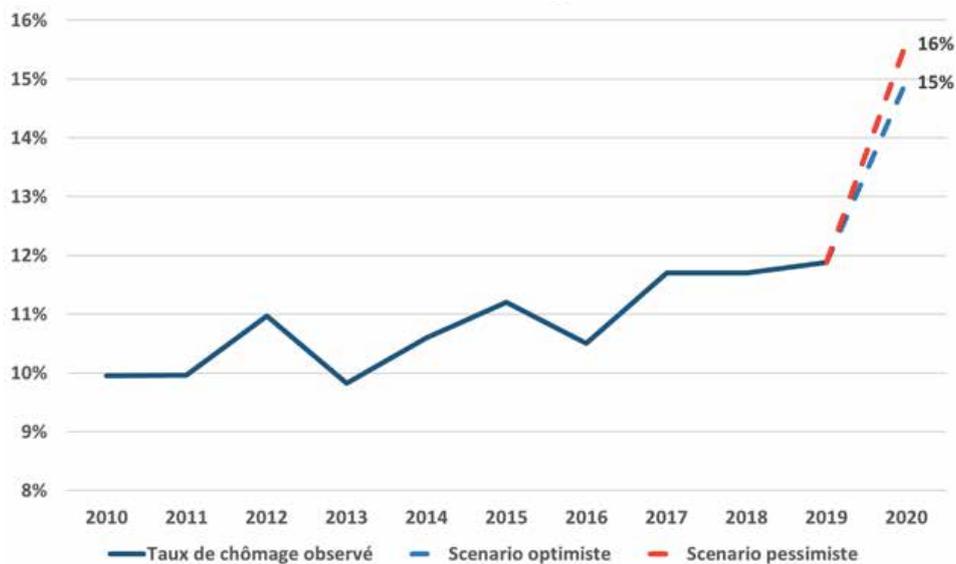
Scenario emploi (milliers d'emploi)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-327,64	-372,82	-424,71
30 USD	-333,74	-381,49	-433,34



B. Chômage

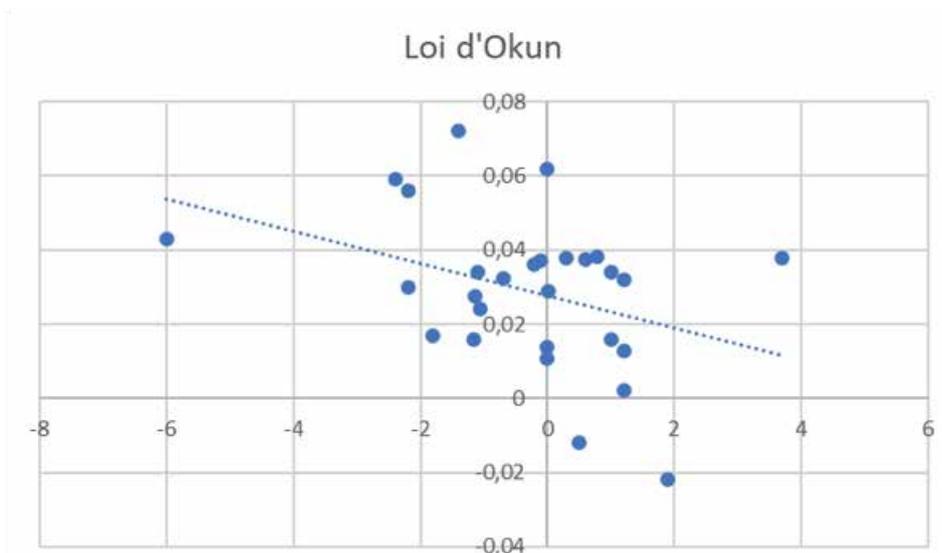
Il a d'abord été corrigé la série d'emploi ONS en tenant compte du point aberrant (de son taux de croissance) en 2004. Pour le taux de croissance en 2019, ce sont des données de l'OIT qui ont été appliquées.

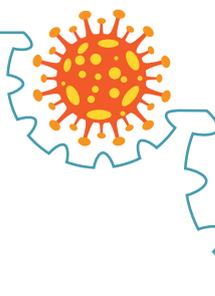
Taux de chômage



Est estimé ensuite l'effet de la croissance sur les variations du taux de chômage. La relation est bien négative comme l'illustre le nuage de points ci-dessous.

Figure 6 : Graphique 5 : Variation du taux de chômage et croissance





A partir des données de force de travail et d'emploi (reconstitué ci-dessus pour 2019) il est estimé un taux de chômage pour 2019 (~11.9% en légère augmentation). De plus, afin de limiter l'effet de valeurs extrêmes l'estimation commence en 1996 (1995 étant le

point le plus à droite du graphique précédent).

Comme c'est souvent le cas on considère un seuil dans la loi d'Okun et la formule se décline de la façon suivante :

$$\Delta U_t = \alpha \left(\frac{\Delta PIB_t}{PIB_{(t-1)}} - \text{seuil} \right)$$

Le seuil pertinent est variable selon les pays et les périodes. Est choisi simplement le taux de croissance moyen sur la période d'estimation (environ 3,4%). Enfin, il est considéré un effet asymétrique afin de

tenir compte du fait qu'une croissance en dessous du seuil a un effet beaucoup plus important qu'une croissance au-dessus du seuil. L'équation finale est la suivante :

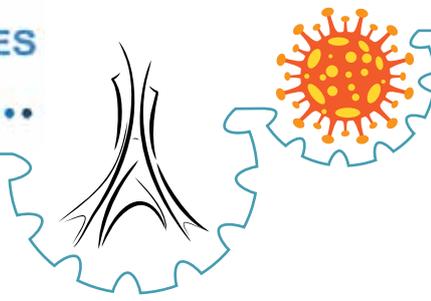
$$\Delta U_t = \alpha \left(\frac{\Delta PIB_t}{PIB_{(t-1)}} - 3,4\% \right) + \mathbf{1}_{\text{croissance} < \text{seuil}}$$

Tableau 7 : Préviation de chômage

Scenario PIB			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-4,48%	-5,00%	-5,60%
30 USD	-4,55%	-5,10%	-5,70%

Chômage (variation)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	3,08	3,36	3,68
30 USD	3,12	3,41	3,73

Chômage (taux de)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	14,96	15,24	15,56
30 USD	15,00	15,30	15,62



3. Balance commerciale

en nominal. Il est supposé que le taux de change sera fixe tout au long de l'année.

Dans cette partie nous avons besoin d'une prévision du PIB des exportations et des importations, le tout

Balance commerciale



A. Importations

Le gouvernement a annoncé une baisse de 10 Milliards d'USD (de 41 à 31 Mds) pour 2020. En supposant le taux de change fixe Il est possible d'appliquer cette variation à la valeur des importations nominales LCU.

B. Exportations

Les exportations sont supposées suivre la variation de production de pétrole dont est déduit le volume des rapports de l'OPEP et d'une note de Goldman Sachs. Les volumes annuels moyen en milliers de baril/jour sont multiplié par le prix moyen du Brent pour 2019 et par l'un prix moyen du Brent des deux scenario (30 USD ou 35 USD) pour 2020. Comme pour les importations, en supposant que le taux de change est fixe il est possible d'appliquer les variations de produc-

tion en valeur (USD) aux exportations en valeur 2019 (LCU).

C. PIB nominal

Ayant déjà les projections du PIB réel, il suffit d'avoir celles du taux de croissance déflateur du PIB qui sont régressées sur son retard et sur celui du déflateur des exportations pétrolières (Tableau 8).

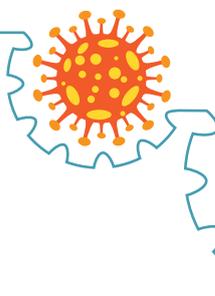


Tableau 9 : Régression déflateur du PIB

Variable	dIDefPIB (t-1)	dIX_petro	C
Coefficient	0,367	0,269	0,03
Ecart-type	0,096	0,051	0,02

Suivant le scénario sur le prix du pétrole, l'évolution du déflateur du PIB ne sera pas la même.

Tableau 10 : Scénario taux de croissance déflateur du PIB

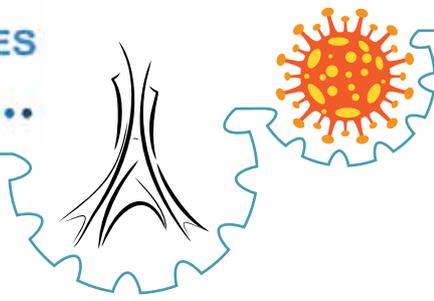
	grGDP_def
Scénario 35 USD	-9,23%
Scénario 30 USD	-11,32%

Tableau 11 : Prévisions du taux de croissance du PIB nominal

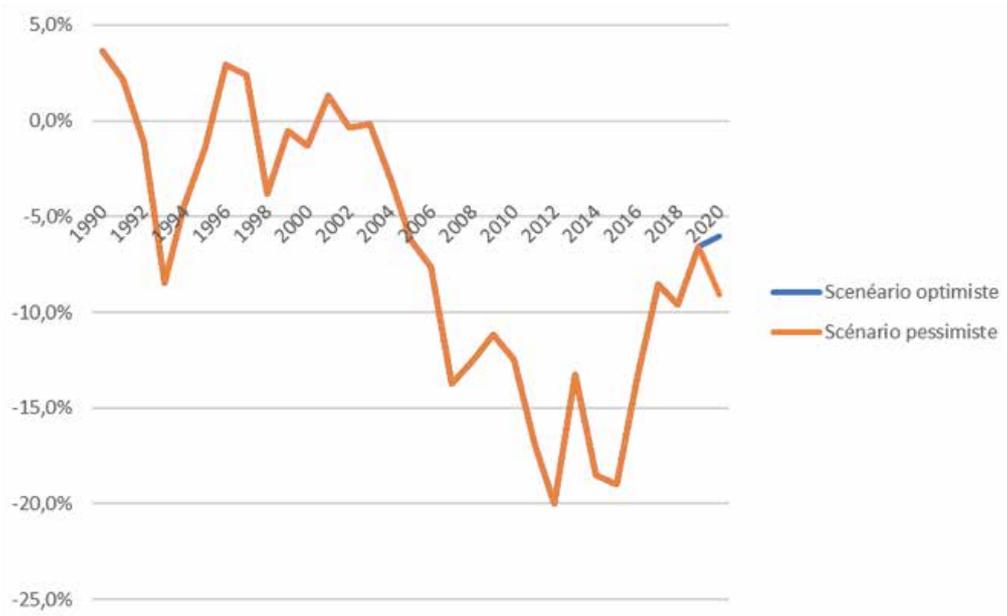
PIB nominal (croissance)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-13%	-14%	-14%
30 USD	-15%	-16%	-16%

Tableau 12 : Prévision de la balance commerciale

Trade balance (% GDP)			
Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-13,33%	-13,40%	-13,49%
30 USD	-15,47%	-15,56%	-15,66%



4. Déficit budgétaire



Pour estimer le déficit budgétaire, il faut projeter les recettes et les dépenses de l'Etat. Pour les recettes, est utilisée la pression fiscale moyenne sur les 5 dernières années qui est appliquée au PIB nominal 2020

estimé. Pour les dépenses, sont retenus plusieurs scénarios d'évolution des dépenses publiques (tels que définis plus haut).

Tableau 13 : Prévision du déficit budgétaire (Déficit budgétaire (%PIB))

Brent\Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-8,3%	-7,2%	-6,0%
30 USD	-9,1%	-8,0%	-6,8%



NATIONS UNIES
ALGÉRIE



Maison des Nations Unies
rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger, Algérie ,41
Std. : +(213) 21 92 01 01 / Fax : +(213) 21 92 54 60
site Web : <https://algeria.un.org/fr>
Twitter : <https://twitter.com/UNALGERIA>
Facebook : <https://web.facebook.com/UNALGERIA>